



ÉTUDE SUR L'APPLICATION DES
RÉFORMES SUR LE CLIMAT DES
AFFAIRES DANS

LES 26 PROVINCES

Étude commandée par
l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI)

TABLE DES MATIERES

Table des matières	02
Liste des abréviations	04
Liste des tableaux	06
Liste des graphiques	08
Liste des annexes	10
I. Introduction	12
i. Contexte de l'étude	14
ii. Objectifs	15
iii. Méthodologie de l'étude	16
II. Lancement de l'étude et revue documentaire	22
III. Résultats de l'étude	28
i. Démarrage d'activité économique	30
ii. Fiscalité	42
iii. Permis de construire	52
iv. Mutation immobilière	60
v. Qualité d'administration et institution	66
IV. Conclusion	70
V. Bibliographie	74
VI. Annexes	78

LISTE DES ABBREVIATIONS

ANAPI	: Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ANADEC	: Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais
CCIFC	: Chambre de commerce et d'Industrie Franco Congolaise
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CONAREF	: Commission Nationale de la Réforme Foncière
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGPEK	: Direction Générale de Publicité Extérieure de Kinshasa
FEC	: Fédération des entreprises du Congo
FPC	: Fonds de Promotion Culturelle
GUCE	: Guichet Unique de Création d'Entreprise
ID NAT	: Identification Nationale
IF	: Impôt Foncier
INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
IRL	: Impôt sur le Revenu locatif
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONEM	: Office National de l'Emploi
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ASBL	: Association sans But Lucratif
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PUCE	: Point Unique de Création d'Entreprise
RCCM	: Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
RDC	: République Démocratique du Congo
TDR	: Termes de référence
TGI	: Tribunal de Grande Instance
TPE	: Très Petite Entreprise
TRICOM	: Tribunal de Commerce

LISTE DES TABLEAUX

		Pages
Tableau I	: Echantillon de l'étude	19
Tableau II	: Institutions / administrations publiques rencontrées	24
Tableau III	: Sources des données de création d'entreprise	31
Tableau IV	: Nombre de jours pour obtenir les documents officiels de l'entreprise	32
Tableau V	: Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TRICOM	35
Tableau VI	: Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TGI	36
Tableau VII	: Classification de l'application des réformes sur le démarrage d'activité	40
Tableau VIII	: Niveau de connaissance de l'impôt sur le revenu locatif par Province	44
Tableau IX	: Source d'information sur l'impôt foncier par province (Top 2)	46
Tableau X	: Classification de l'application des réformes sur la fiscalité	51
Tableau XI	: Délai d'obtention du permis de construire par province	55
Tableau XII	: Classification de l'application des réformes sur la délivrance de permis de construire	58
Tableau XIII	: Classification de l'application des réformes sur la mutation immobilière	65
Tableau XIV	: Classification de l'application des réformes sur la Qualité de l'administration et institution	69
Tableau XV	: Classification finale des provinces sur l'application des réformes sur le climat des affaires foncières	72

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphiques		Pages
Graphique 1	Nombre de jours pour obtenir les documents officiels de l'entreprise	31
Graphique 2	Paiement des frais pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise	33
Graphique 3	Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de GUCE	34
Graphique 4	Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TRICOM	34
Graphique 5	Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TGI	35
Graphique 6	Connaissance des réformes sur le démarrage d'activité page	36
Graphique 7	Connaissance des réformes sur le démarrage d'activité par province	37
Graphique 8	Satisfaction sur l'application des réformes sur le démarrage d'activité économique	37
Graphique 9	Satisfaction sur l'application des réformes sur le démarrage d'activité économique par province	38
Graphique 10	Connaissance des réformes sur la fiscalité	42
Graphique 11	Connaissance des réformes sur la fiscalité par province	42
Graphique 12	Connaissance de l'impôt foncier	43
Graphique 13	Connaissance de l'impôt foncier par province	43
Graphique 14	Niveau de connaissance de l'impôt sur le revenu locatif	44
Graphique 15	Affichage de l'impôt foncier	45
Graphique 16	Sources d'information sur l'impôt foncier	46
Graphique 17	Taux de l'impôt sur le revenu locatif	48
Graphique 18	Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	48
Graphique 19	Niveau d'appréciation du taux de l'impôt sur le revenu locatif	49
Graphique 20	Score d'appréciation positive (bonne opinion) du taux de l'impôt sur le revenu locatif	48

Graphique 21	Source d'information sur l'impôt sur le revenu locatif	50
Graphique 22	Délai de délivrance de permis de construire	52
Graphique 23	Autorité de délivrance de permis de construction	53
Graphique 24	Connaissance des réformes sur l'obtention du permis de construire	53
Graphique 25	Connaissance des réformes sur l'obtention du permis de construire par province	54
Graphique 26	Paiement des frais pour l'obtention du permis de construire	54
Graphique 27	Explication sur le calcul de la taxe des bâtisses	55
Graphique 28	Délai d'obtention du permis de construire	55
Graphique 29	Niveau de satisfaction sur les réformes d'obtention du permis de construire	57
Graphique 30	Satisfaction sur les réformes sur l'obtention du permis de construire par province	57
Graphique 31	Connaissance sur les taux des droits de mutation appliqués	61
Graphique 32	Délai pour l'obtention du titre de propriété	62
Graphique 33	Paiement des frais pour l'opération de mutation appliqués	62
Graphique 34	Frais administratifs de la mutation immobilière	63
Graphique 35	Information sur les procédures de l'opération de mutation immobilière	63
Graphique 36	Information sur les procédures de l'opération de mutation immobilière par province	64
Graphique 37	Edits à caractère économique	68

LISTE DES ANNEXES

	Page
Annexe 1 : Questionnaire	80
Annexe 2 : Manuel de formation	92
Annexe 3 : Synthèse des performances des provinces	100



INTRODUCTION

ÉTUDE SUR L'APPLICATION DES RÉFORMES
SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES DANS
LES 26 PROVINCES

i. Contexte de l'étude

La stratégie entière de la politique publique du Gouvernement de la RDC intègre le programme des réformes sur le climat des affaires. Ce programme a pour objectif de lutter contre la pauvreté et favoriser le développement, par le canal de la création d'emplois et des richesses, capable d'avoir des effets positifs sur la croissance et ce, par le biais des investissements productifs et durables comme définis dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD).

Selon l'analyse du PNSD, le taux élevé de chômage de 63% est la principale cause de la pauvreté qui frappe 70 à 80% de la population¹. Le taux élevé de chômage est la conséquence d'une économie congolaise qui n'est pas à croissance inclusive, à savoir l'inclusivité sectorielle, spatiale et sociale. Malgré de multiples potentialités, la RDC a un niveau d'investissements encore faible, estimé à 20% en moyenne chaque année.

Ce paradoxe entre le faible niveau d'investissements entrants et les potentialités dont regorge le pays, est le résultat logique des facteurs nocifs du climat des affaires sur l'attraction des investissements. Parmi ces facteurs, l'on peut citer :

- L'insécurité juridique et judiciaire ;
- La fiscalité et la parafiscalité complexes et à taux élevés ;
- Les infrastructures déficientes ou obsolètes ;
- L'accès difficile au financement ;
- L'accès difficile et limité à l'énergie ;
- L'indisponibilité et la limitation de la main-d'œuvre qualifiée ainsi que sa faible diversification par rapport aux différents secteurs d'activités ;
- L'absence de la transparence des opérations administratives ;
- Les tracasseries administratives et policières.

Ces facteurs nocifs s'observent aussi par rapport aux différents indicateurs du climat des affaires en termes d'augmentation du temps, des coûts et des processus.

Estimant le rôle important de l'assainissement du climat des affaires dans l'attractivité des investissements, des réformes économiques importantes ont été réalisées dès 2001, avec comme priorité : (I) la libéralisation de l'ensemble des secteurs de l'économie nationale (minier, hydrocarbures, télécommunications), (II) l'adoption du système de taux de change flottant, (III) la réduction de certains taux de la fiscalité intérieure, (IV) la mise en place de nouveaux textes de lois incitatifs destinés à favoriser la liberté du commerce et de l'industrie, (V) l'adoption de nouvelles lois incitatives ayant pour but de permettre l'exploitation des ressources naturelles et la promotion des investissements.

Ce programme qui continue jusqu'à ce jour, vise essentiellement :

- La facilitation des formalités pour ce qui concerne la pratique des affaires et même la rationalisation des opérations administratives ;
- La réduction de la durée dans le traitement des dossiers par l'administration publique ;
- L'allègement des prix des opérations en baissant les taux des impôts, des droits, des taxes, des redevances ;

¹ Ministère du plan, Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023, Page 1

- La transparence et la simplification des procédures administratives ;
- L'élimination progressive des tracasseries administratives et policières.

Bien que ce train de mesures ait entraîné une amélioration, voire une stabilité des paramètres macroéconomiques dont les taux d'inflation, de change et du PIB, il sied de noter que la mise en œuvre de toutes les réformes connaît des flottements notables en raison principalement de la limitation d'appropriation desdites réformes au niveau institutionnel et de l'absence des champions à tous les niveaux, aussi bien celui du secteur public que celui du secteur privé.

D'où, nous pouvons affirmer que les efforts entrepris par la République Démocratique du Congo pour l'assainissement de l'environnement des affaires doivent se renforcer davantage pour rendre de plus en plus compétitive l'économie sur le plan mondial.

Etant donné que le processus des réformes n'est pas seulement l'affaire de Kinshasa mais aussi des provinces, l'ANAPI ne cesse d'intensifier des actions de communication et de vulgarisation des réformes au sein des structures réformatrices au niveau national et en provinces, mais aussi insiste sur l'implantation, le renforcement et l'opérationnalisation des cellules provinciales du climat des affaires, organes d'accompagnement de la dynamique sur terrain pour piloter et capitaliser les acquis des réformes.

Plus spécifiquement, le dynamisme des gouvernements et des assemblées provinciales (à travers les édits provinciaux et les Actes réglementaires) donneraient une véritable impulsion à ces processus indispensables pour le développement socioéconomique de toutes les provinces.

Pour s'attendre à réussir, il est nécessaire de mettre les différentes provinces en compétition positive afin de pousser en elles le désir de développement, et aussi accroître la compétitivité entre les provinces, en ce qui concerne le processus d'assainissement de l'environnement des affaires, une compétition qui sera couronnée par un classement des meilleures provinces en la matière, assortie de sanctions positives et d'encouragements et formulations des recommandations pour celles qui ne se seront pas démarquées.

ii. Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude était d'évaluer, au moyen des critères précis et adaptés, les performances des provinces de la RDC, y compris la ville de Kinshasa, dans le processus de mise en œuvre des réformes sur le climat des affaires.

Il s'agit spécifiquement de :

- Évaluer l'impact des réformes par rapport aux objectifs visés sur chaque indicateur ciblé ;
- S'assurer du niveau de satisfaction exprimé par les bénéficiaires desdites réformes ;
- Classifier les provinces suivant les critères de performance dans la mise en œuvre effective des réformes.

Dans la logique de ce qui précède, l'étude s'est basée essentiellement sur l'évaluation de 5 indicateurs, à savoir : (i) Démarrage d'activité économique, (ii) Fiscalité, (iii) Permis de construire, (iv) Mutation immobilière et (v) Qualité d'administration et institution.

iii. Délimitation spatio-temporelle de l'étude

Géographiquement, l'étude a été essentiellement menée dans les chefs-lieux des 26 provinces de la RDC. La collecte des données a été organisée du 20 octobre au 19 décembre 2022 et a porté sur la période allant de 2017 à 2022.

iv. Méthodologie de l'étude

Pour se rassurer d'une bonne appréhension et garantir la qualité des informations par une triangulation des données, l'étude a utilisé trois approches : (i) l'analyse documentaire, (ii) l'analyse quantitative et (iii) l'analyse qualitative.

a. Approche documentaire

L'approche documentaire de la recherche a été effectuée, en amont, à travers l'analyse des textes réglementaires sur les différentes réformes et autres, sur les thématiques abordées dans cette étude et les consultations des répertoires d'entreprises auprès du GUCE et les TGI, etc.

b. Approche qualitative

Les entretiens individuels approfondis ont été menés avec quelques organisations et personnalités directement concernées par les réformes sur le climat des affaires (Institutions publiques, Organisations patronales et chambres de commerce) afin de mieux comprendre les enjeux sur le climat des affaires et analyser les résultats de l'étude. Les détails sur les entretiens figurent en annexe 3 consacrée à la synthèse des résultats par province.

c. Approche quantitative

Le but de cette étude étant d'avoir une meilleure connaissance de l'application des réformes sur l'ensemble du territoire national, cette dernière s'est basée sur cinq indicateurs retenus, dont quatre ont été concernés par l'approche quantitative, à savoir :

- Démarrage d'activité économique ;
- Fiscalité (impôt foncier et impôt sur le revenu locatif);
- Permis de construire ;
- Mutation immobilière.

A ce propos, nous avons procédé à deux étapes :

c.1. Sélection de l'échantillon

Les indicateurs ont été mesurés dans chacune de vingt-six provinces où nous avons considéré chaque province comme un domaine d'étude à part entière au sein de laquelle nous avons tiré un échantillon aléatoire simple selon le poids démographique des entreprises par province. Ainsi, l'échantillon de cette étude est basé sur la méthode de sondage aléatoire simple.

Nous sommes partis d'un univers de 49.911 entreprises pour tirer un échantillon représentatif de 586 entreprises avec un niveau de confiance de 95%, une marge d'erreur de 5%. De cet échantillon initial, nous avons retenu 500 entreprises pour le démarrage d'activité économique et ce, pour l'approche quantitative. En outre, nous avons consacré aussi approfondi l'étude par des entretiens qualitatifs auprès de 86 entreprises (échantillon par convenance) aussi auprès de régies financières de la RDC, la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), la Chambre de Commerce Franco-Congolaise (CCIFC), les assemblées provinciales, les divisions urbaines de l'Urbanisme et l'Agence Nationale de développement de l'Entrepreneuriat du Congo (ANADEC).

Choix de taille de l'échantillon

Pour avoir une compréhension claire de la taille de notre échantillon ($n=500$), il convient de rappeler que les étapes suivantes ont été nécessaires pour déterminer ledit échantillon n :

- une marge d'erreur voulue, e ,
- une valeur correspondante à un niveau de confiance voulu, z ,
- la taille de la population, N ,
- une estimation de la variabilité de la population, S^2
- une bonne estimation de la proportion P^* de la population-cible disponible avant l'enquête

Il sied de rappeler que la taille de l'échantillon initial a subi quelques ajustements avant de déterminer la taille finale de l'échantillon.

Comme dit plus haut, hormis la qualité d'administration, notre évaluation a porté sur cinq indicateurs et vu leur complexité, l'option a été prise d'énoncer les hypothèses pour chacun. Il s'agit de :

a) Pour le démarrage :

Population : (N)	49 911,00
Niveau de confiance : (Z)	1,96
Proportion de la population qui s'est intéressée à la thématique : (P)	0,5
Marge d'erreur : (e)	0,05
Taux de réponse prévu : (r)	0,65
Effet de plan d'échantillonnage : (Deff)	1

b) Pour l'impôt foncier

Population : (N)	260
Niveau de confiance : (Z)	1,96
Proportion de la population qui s'est intéressée à la thématique : (P)	0,5
Marge d'erreur : (e)	0,1
Taux de réponse prévu : (r)	0,5
Effet de plan d'échantillonnage : (Deff)	1

c) Pour l'impôt locatif

Population : (N)	386
Niveau de confiance : (Z)	1,96
Proportion de la population qui s'est intéressée à la thématique : (P)	0,5
Marge d'erreur : (e)	0,05
Taux de réponse prévu : (r)	0,85
Effet de plan d'échantillonnage : (Deff)	1

d) Pour le Permis de construire

Population : (N)	262
Niveau de confiance : (Z)	1,96
Proportion de la population qui s'est intéressée à la thématique : (P)	0,5
Marge d'erreur : (e)	0,1
Taux de réponse prévu : (r)	0,5
Effet de plan d'échantillonnage : (Deff)	1

e) Pour la mutation immobilière à caractère commerciale

Population : (N)	155
Niveau de confiance : (Z)	1,96
Proportion de la population qui s'est intéressée à la thématique : (P)	0,15
Marge d'erreur : (e)	0,05
Taux de réponse prévu : (r)	0,65
Effet de plan d'échantillonnage : (Deff)	1

Echantillon aléatoire simple sans remise

- Critère : probabilité de sélection indépendante de toute caractéristique des éléments de la population
- Population finie :
- Tirage au sort
- Choix avec nombres aléatoires à partir d'une liste des éléments [Excel : =ALEA () génère des nombres aléatoires entre 0 et 1]

Tableau I : Echantillon de l'étude

N°	Libellé	Formule	Démarrage d'activité économique	Impôt foncier	Impôt locatif	Permis de construire	Mutation	Qualité d'Administration
Base de sondage								
1	Taille de la population (N)		49.911	260	386	262	155	26
Choix de l'échantillon								
1	Taille de l'échantillon initial	$n_1 = \frac{z^2 \hat{p} (1-\hat{p})}{e^2}$	384	96	384	96	35	-
2	Ajustement de la taille de l'échantillon pour tenir compte de la taille de la population	$n_2 = n_1 \frac{N}{N + n_1}$	381	70	193	70	28	-
3	Ajustement de la taille de l'échantillon, compte tenu de l'effet de plan d'échantillonnage	$n_3 = \text{Deff} \times n_2$	381	70	193	70	28	-
4	Ajustement pour le taux de réponse, afin de déterminer la taille de l'échantillon final	$N = \frac{n_3}{r}$	587	140	227	141	43	-
Echantillon retenu pour chaque indicateur			587	140	227	141	43	26

Ministère de l'industrie (2010). Méthodes et pratiques d'enquête statistique, Canada, p 173

c.2. Organisation de la collecte des données quantitatives

La collecte de données a mobilisé 1 Responsable de projet, 26 Responsables de collecte de données (Field Managers), 27 superviseurs, 100 enquêteurs, 3 Responsables informatiques et 4 Assistants informatiques. Chaque équipe en province a été composée d'un (1) responsable de collecte de données, un (1) superviseur et d'au moins 3 enquêteurs.

Les données quantitatives ont été collectées au moyen d'un questionnaire numérisé adressé spécifiquement à la cible de l'enquête (Grandes entreprises, PME, TPE, Entreprises individuelles, etc.).

Système de notation

Nous avons mesuré 5 indicateurs principaux comme cités ci-haut, prenant en compte les pourcentages attribués aux sous-indicateurs qui ont été intégrés dans le questionnaire. Le score total par province sera constitué par la moyenne des pourcentages pour tous les sous-indicateurs.

On a calculé ensuite le pourcentage de chaque province pour lui trouver un score par rapport au score global représentant l'indicateur principal mesuré (Démarrage d'activité économique =28/100 et tous les autres indicateurs principaux valant 18/100 chacun).

Le score final de chaque province est la sommation de ses scores par indicateur principal. Par exemple, Kinshasa peut avoir un score total de 48 à raison de : 10 pour le démarrage d'activité économique, 12 sur la fiscalité, 9 sur la délivrance du permis de construire, 13 sur la mutation immobilière, et 4 sur la qualité d'administration et institution.

Ainsi, nous avons procédé à un classement des provinces en termes d'application des réformes sur l'amélioration du climat des affaires.



LANCEMENT DE L'ETUDE ET REVUE DOCUMENTAIRE

ÉTUDE SUR L'APPLICATION DES RÉFORMES
SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES DANS
LES 26 PROVINCES

La phase de lancement a été conditionnée par l'exécution des tâches-clés liées à la planification (préalables), y compris la validation des livrables.

Ladite phase nous a permis d'affiner la conception de la mise en œuvre de l'étude, qu'il s'agisse des structures de gestion de l'étude, des activités ainsi que du plan de travail.

En collaboration avec l'équipe de l'ANAPI, nous nous sommes assurés de préparer les travaux de terrain, tant au niveau des ressources humaines nécessaires que des outils adéquats pour la réussite des travaux.

L'étape de lancement s'est articulée autour de :

1. La revue documentaire ;
2. La conception et la validation des outils de travail ;
3. La sélection, la formation des équipes et le pré-test ;
4. Des difficultés rencontrées.

1. La revue documentaire

L'objectif de la revue documentaire a consisté à rassembler des données relatives aux cinq indicateurs retenus sur les réformes liées au climat des affaires dans chaque province. Ces données ont constitué une base de référence, d'appui à l'analyse et à la collecte des informations sur l'étude.

La revue documentaire nous a permis d'entrer en possession de différents textes réglementaires et autres données sur les réformes du climat des affaires dans les 26 provinces de la RDC. Nous avons pu obtenir les informations sur le démarrage d'activité économique (création d'entreprise), la fiscalité, le permis de construire, la mutation immobilière, la qualité de l'administration et institution (voir Tableau III : Institutions / administrations publiques rencontrées).

Tableau II : Institutions / administrations publiques rencontrées

STRUCTURES	COMMENTAIRES
1. GUICHET UNIQUE DE CREATION D'ENTREPRISES	Des listes des entreprises ont été obtenues, il faut noter que pour certaines entreprises, les détails pertinents sur les adresses, la taille... ont fait défaut. Par conséquent, on s'est ensuite référé à la base de données de la DGI pour les remplacer.
2. DIVISION DES FINANCES	Les informations sur les impôts fonciers et IRL ont été recueillies.
3. ASSEMBLEE PROVINCIALE	Au niveau des assemblées provinciales, il a été plus question d'obtenir la liste des édits à caractère économique et une copie dans la mesure du possible. Certaines provinces ont fourni des informations. Dans d'autres, il a été constaté une carence en information sur les édits. Et d'autres se sont abstenues de nous fournir les informations malgré la lettre de l'ANAPI qui leur avait été envoyée.
4. DIVISION DE L'URBANISME	Les informations sur les permis de construire ont été recueillies.

STRUCTURES	COMMENTAIRES
5. TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE/ TRIBUNAL DE COMMERCE	Les listes des entreprises ont été obtenues dans la quasi-totalité des provinces.
6. DIVISION DES AFFAIRES FONCIERES	Les informations sur la mutation immobilière ont été recueillies

Source : enquête Target sarl

2. La conception des outils de travail

Nous avons conçu un questionnaire adapté au contexte et aux objectifs poursuivis par l'étude. Un manuel de formation a été élaboré pour former nos enquêteurs. Sur base des listes obtenues auprès du Guichet Unique, de Tribunaux de commerce et de Grande Instance, nous avons bâti l'échantillonnage de la collecte quantitative.

Tous les matériels ont été envoyés à l'ANAPI pour approbation tel que prévu dans les termes de référence et le contrat. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les services concernés par les réformes et la promotion des investissements. Les outils de l'étude ont été approuvés avec des amendements.

a. Questionnaire

Nous avons conçu le questionnaire pour évaluer les 4 des 5 indicateurs retenus pour cette étude, à savoir :

- Démarrage d'activité économique ;
- Fiscalité (impôt foncier et impôt sur le revenu locatif) ;
- Permis de construire ;
- Mutation immobilière.

Les données pour évaluer le 5^{ème} indicateur « Qualité d'administration et institution » ont été collectées par constatation (existence des édits à caractère économique).

Le questionnaire comportait 5 parties : (voir l'intégralité du questionnaire annexe I)

- 1) Identification du répondant
- 2) Démarrage d'activité économique
- 3) Fiscalité
- 4) Permis de construire (autorisation de bâtir)
- 5) Mutation immobilière

b. Manuel de formation (voir annexe II)

Le manuel de formation constitue un complément et en même temps un recueil de formation théorique et des applications pratiques. C'est une référence écrite en plus de ce que l'enquêteur aura retenu mentalement ou par écrit durant la formation. Il est essentiellement conçu avec l'objectif de donner aux enquêteurs une compréhension claire de la portée de

l'ensemble de l'étude et aussi de fournir un document de référence détaillé de la compréhension pratique de l'étude.

c. Plan d'échantillonnage

L'étude ne devrait prendre en compte que les bases de données des entreprises enregistrées au GUCE (Lubumbashi, Kisangani, Goma, Bukavu et Kinshasa) à partir de l'année 2017, l'année durant laquelle les données ont été informatisées et structurées, et celles enregistrées au niveau des tribunaux de commerce et de grande instance dans le reste des provinces. Les données provenant des tribunaux de commerce étaient des enregistrements papiers qui ont été encodées afin d'avoir une base électronique. De notre base de données, nous avons exclu les entreprises publiques, les ONG, les ASBL ainsi que les petits établissements qui n'avaient pas de numéros d'affiliation à la CNSS, à l'ONEM et à l'INPP.

3. La sélection, la formation des équipes et le pré-test

Target dispose d'une base de collaborateurs dans les 26 Provinces. Une fois les documents administratifs prêts, nous avons contacté nos collaborateurs pour nous assurer de leurs disponibilités. Nous avons organisé une séance de formation des responsables de collecte de données de chaque ville à notre siège de Kinshasa.

Ces responsables de collecte de données ont été choisis parmi les agents et collaborateurs de Target disposant d'une expérience en matière d'étude sur terrain. A l'issue de la formation, chacun d'entre eux a réalisé au moins deux interviews pilotes pour s'assurer qu'il/ elle a bien maîtrisé le questionnaire. Les responsables de collecte des données ont à leur tour formé les enquêteurs et superviseurs de leurs villes respectives.

La formation des enquêteurs et superviseurs de chaque ville a consisté à un passage en revue du questionnaire et l'organisation d'un exercice de simulation dans la salle où un enquêteur devait se faire passer pour un répondant afin d'expérimenter concrètement une interview sur terrain.

Une simulation d'interviews est effectuée pendant la formation pour permettre à chaque participant de voir comment pourraient se faire les interviews avec les responsables des entreprises.



Formation des enquêteurs à Kinshasa



Simulation du questionnaire à Lubumbashi

4. Les difficultés rencontrées

Durant la phase préparatoire, nous avons fait face à quelques difficultés, notamment :

- Dans certaines provinces, la lettre du Directeur Général de l'ANAPI adressée aux Gouverneurs de provinces leur était transmise en retard suite à la lenteur dans les administrations provinciales ;
- Les contacts des Chefs de division du ministère du Plan en province n'étaient pas faciles dans certaines provinces ;
- Dans les tribunaux, les listes des entreprises enregistrées n'ont pas toujours été mises à notre disponibilité à temps voulu ;
- Les listes du Guichet Unique nous sont parvenues avec un léger retard ;
- Au niveau de certaines institutions, les responsables ont manifesté quelques réticences. Nous y avons obtenu les informations après insistance et après plusieurs jours.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

ÉTUDE SUR L'APPLICATION DES RÉFORMES
SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES DANS
LES 26 PROVINCES

Dans le cadre de cette étude, nous avons interrogé les représentants/délégués des entreprises avec un questionnaire afin d'évaluer le niveau de connaissance, d'application et de satisfaction des réformes sur 5 indicateurs précédemment évoqués dans les chefs-lieux de 26 Provinces de la RDC.

Pour obtenir ces informations, cette section présente les données reçues au niveau des administrations provinciales et du secteur privé. Nous avons utilisé la méthode documentaire (consultation de différents textes réglementaires), complétée par les entretiens informels pour mieux comprendre les données collectées sur le démarrage d'activité économique, la fiscalité, le permis de construire, la mutation immobilière et les édits provinciaux à impact économique, à l'exception des édits budgétaires.

i. Démarrage d'activité économique

a. Données de l'administration publique

L'évaluation du démarrage d'activité économique a consisté à mesurer les efforts en termes de réduction des délais, coûts et procédures applicables sur la création d'entreprise dans son volet d'obtention du RCCM, ID NAT, Numéro d'impôt, N° Affiliation à la CNSS, N° Affiliation ONEM et N° Affiliation INPP.

Initialement créé par le Décret n 12/045 du 1^{er} novembre 2012, le Guichet Unique de Création d'Entreprise est actuellement régi par le Décret du 14/014 du 08 mai 2014. Il est un service public facilitant la création, le démarrage d'activité économique, faisant suite à l'adhésion au traité du 17 octobre 1993 relatif à l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique tel que révisé à Québec le 17 octobre 2008.

Sa mission :

- Recevoir les demandes de création d'entreprise et de modification des actes y compris celles introduites par voie électronique et les procès-

verbaux des entreprises ;

- Procéder, dans les conditions de transparence, d'efficacité et de célérité, à l'accomplissement de toutes les formalités de création d'entreprise, de modification des actes des entreprises, d'installation de filiales, représentations ou succursales, de radiation de l'immatriculation d'entreprises,
- Rassembler et délivrer tous les documents relatifs aux formalités.

Délai :

Le Décret n°14/014 du 08 mai 2014 portant création du Guichet unique fixe à trois (3) jours le délai traitant le dossier pour la création d'entreprise en disposant ainsi dans son article 18 alinéa 3 : « *Toutes les formalités de création d'entreprise au Guichet Unique de Création d'Entreprise s'accomplissent dans un délai qui ne peut dépasser trois jours ouvrables, à partir de la réception du dossier complet.* »²

Cependant, là où les antennes du GUCE font

² Ministère de la Justice des humaines, Décret n° 14/ 014 du 08 mai 2014 portant création, organisation et fonctionnement du guichet unique de création d'entreprise

défaut, le démarrage d'activité économique continue à fonctionner selon l'ancien modèle consistant à passer soit par le greffe

du Tribunal de Commerce soit par le greffe du Tribunal de Grande Instance.

Tableau III : Sources des données de création d'entreprise

N°	Provinces	Structures	N°	Provinces	Structures
1	Bas- Uélé	TGI	14	Lomami	TGI
2	Equateur	TGI	15	Lualaba	GUCE
3	Haut- Katanga	GUCE	16	Mai Ndombe	TGI
4	Haut- Uélé	TGI	17	Maniema	TGI
5	Haut-Lomami	TGI	18	Mongala	TGI
6	Ituri	TGI	19	Nord-Kivu	GUCE
7	Kasaï	TGI	20	Nord-Ubangi	TGI
8	Kasaï Central	TRICOM	21	Sankuru	TGI
9	Kasaï Oriental	TGI	22	Sud- Ubangi	TGI
10	Kinshasa	GUCE	23	Sud-Kivu	GUCE
11	Kongo-Central	TRICOM	24	Tanganyika	TGI
12	Kwango	TGI	25	Tshopo	GUCE
13	Kwilu	TGI	26	Tshuapa	TGI

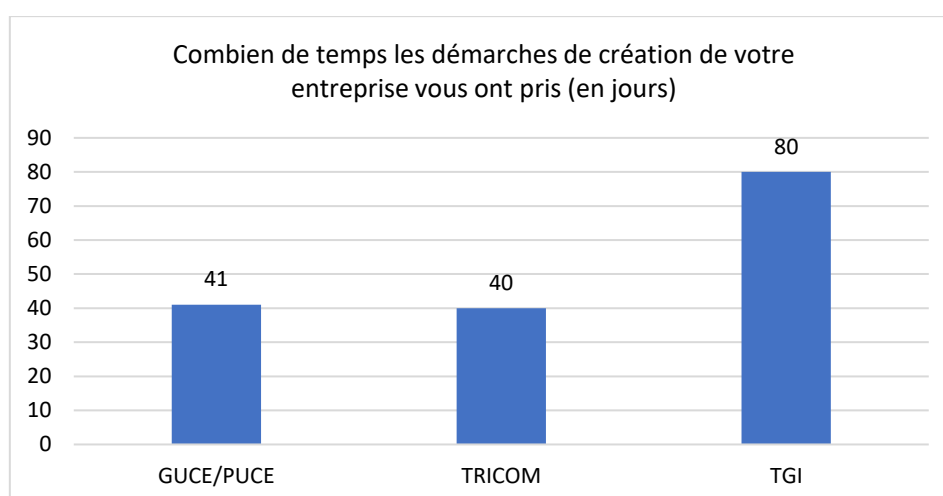
Source : administration publique

Dans la majorité des provinces, le GUCE n'est pas encore opérationnel, ce qui rend complexe le processus de création d'entreprise dans ces entités territoriales (timing, coût, etc.). La conséquence immédiate est que la majorité

d'activités économiques évoluent de manière informelle, ce qui constitue un manque à gagner pour l'assiette fiscale des provinces mais aussi la non-maitrise des statistiques sur les unités économiques.

b. Enquête auprès des entrepreneurs

Graphique 1 : Nombre de jours pour obtenir les documents officiels de l'entreprise



Source : enquête Target sarl

Entre 2014 et 2021, le gouvernement de la RDC a initié plusieurs réformes visant l'amélioration du climat des affaires notamment dans le volet création d'entreprise avec la mise en place du Guichet Unique de Création d'Entreprise. Ainsi, le nombre de jours que prenait le processus de création d'entreprise a été significativement réduit jusqu'à un délai maximum de 3 jours ³. Comme le montre le graphique ci-haut, les entités dont les démarches d'obtention des documents de formalisation d'activités économiques ont été entreprises entre 2018 et 2022, ont en moyenne vu obtenu le RCCM dans un délai de 41 jours en passant par le GUCE et 40 jours auprès du TRICOM. Pour ceux qui sont passés par le TGI le délai est encore plus long soit 80.

De plus, pour l'obtention du RCCM, les provinces du Bas-Uele, du Kongo Central et du Kwango sont les seules provinces où plus de 40% d'entreprises ont pu obtenir les documents

nécessaires dans le délai voulu par la réforme (3 jours). Tandis que le délai le plus long de 30 jours ou plus, est particulièrement fréquent au Sud-Kivu, Ituri, Kasai et Kasai Central. Il s'observe une lourdeur dans les administrations chargées de réguler la formalisation d'entreprise au niveau des provinces.

En outre, il a été constaté le recours à l'ancien système selon lequel les documents relatifs à la formalisation des activités économiques s'obtiennent dans les services différents (Ministère de l'Economie Nationale ; la Direction Générale des Impôts ; la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, etc.).

Nonobstant la présence des bureaux de GUCE à Kinshasa et Lubumbashi, le délai de traitement atteint 14 jours dans la plupart des entités interrogées dont les démarches ont été entreprises entre 2018 et 2022.

Tableau IV : Nombre de jours pour obtenir les documents officiels de l'entreprise

Nombre de jours pour formaliser une entreprise par document							
	Provinces	RCCM	ID NAT	Numéro d'impôt	N° Affiliation à la CNSS	N° Affiliation ONEM	INPP
GUCE	Haut-Katanga	65	86	75	79	74	74
	Kinshasa	34	39	35	25	23	24
	Lualaba	43	43	45	41	49	50
	Nord-Kivu	28	25	36	27	26	19
	Sud-Kivu	57	54	34	40	50	48
	Tshopo	20	25	38	14	6	5
TRICOM	Kasai central	86	443	12	-	-	-
	Kongo-Central	22	35	23	19	17	17
TGI	Bas-Uele	17	154	12	10	13	12
	Equateur	25	90	25	5	4	4
	Haut-Lomami	9	85	9	16	10	16
	Haut-Uele	247	15	136	5	-	-
	Ituri	28	29	24	13	14	11
	Kasai	45	43	27	19	30	13
	Kasai Oriental	78	69	17	37	5	2

³ GUCE

Kwilu	27	22	18	18	21	12
Kwango	82	39	27	2	3	7
Lomami	381	91	233	11	1	1
Mai-Ndombe	30	30	40	-	-	-
Mongala	14	-	195	-	-	-
Maniema	125	157	124	10	10	7
Nord-Ubangi	21	80	367	2	1	3
Sankuru	31	41	60	36	20	16
Sud-Ubangi	70	24	23	5	1	6
Tanganyika	18	24	41	5	7	-
Tshuapa	117	108	42	9	9	10

Source : enquête Target sarl

Visiblement, l'ID NAT est le document le plus lourd à obtenir suivi de l'RCCM et le Numéro d'impôt.

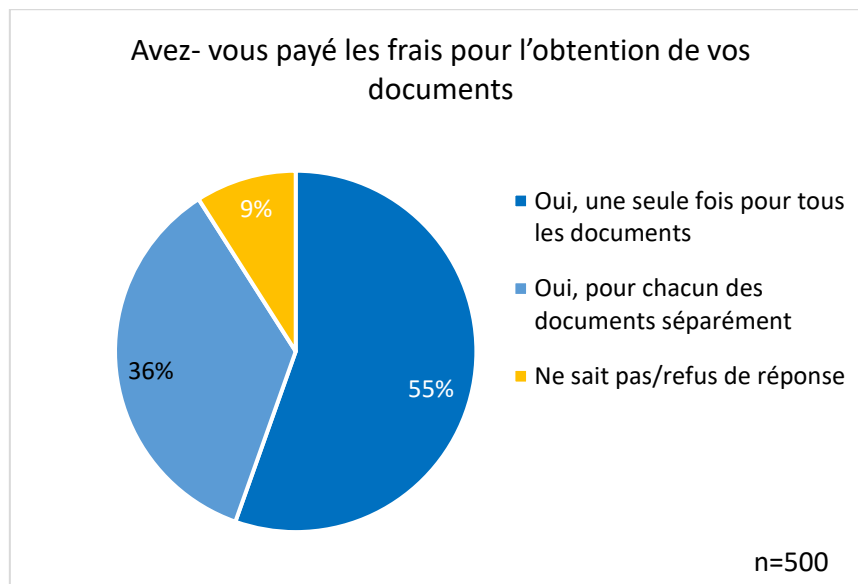
Le numéro impôt et RCCM qui traîne plus dans le Haut Uélé, Lomami, Maniema et Nord Ubangi dans les juridictions couvertes par le TGI.

Dans la province du Kasai Central, l'obtention de l'ID NAT prend plus d'une années (**Tableau**

IV) alors que pour la plupart des provinces, les pesanteurs sont plus important dans la délivrance du Numéro d'impôt où il faudrait attendre 367 pour l'obtenir dans la province du Nord Ubangi, 233 au Lomami et 195 jours à Mongala.

La durée la plus longue pour obtenir le RCCM est dans le TGI de la province de Lomami (381 jours) suivis du Haut-Uélé (247 jours)

Graphique 2 : Paiement des frais pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise



Source : enquête Target sarl

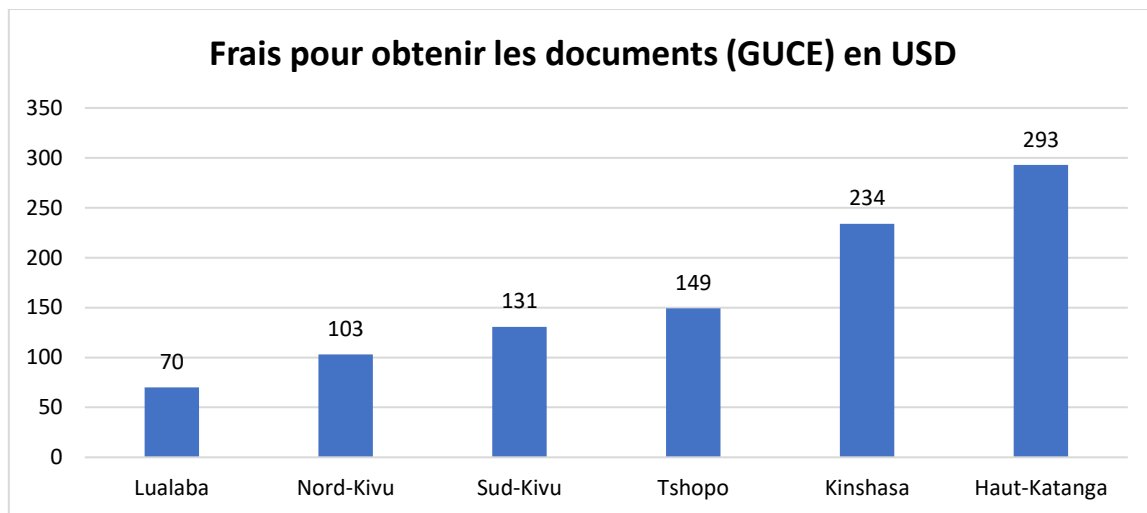
La majorité des cas (55%), le paiement pour la formalisation d'une activité économique s'effectue une seule (Graphique 2) ; cependant, il y a 36% des personnes interrogées qui ont

déclaré avoir payé pour chacun des documents séparément. Ce dernier mode de paiement est particulièrement courant dans les provinces où le GUCE n'est pas encore installé. Par ailleurs, il

a été constaté que dans la plupart des cas, les démarches pour l'obtention des documents officiels d'une entreprise se font par des personnes interposées que sont les avocats et/ou des proches impliquant ainsi les frais supplémentaires dans le compte de

l'entrepreneur.

Graphique 3 : Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de GUCE



Source : enquête Target sarl

Aux termes de la réglementation de création d'entreprise via le GUCE, les montants varient entre 30 et 80 USD selon la forme juridique de l'activité économique. Cependant, le constat est que dans la majorité des provinces où cette institution est installée, les créateurs

d'entreprises déboursent entre 103 et 293 USD (Graphique 3) pour toutes les démarches de formalisation de leurs activités. Notons entre autre que le coût des démarches est plus important dans la province du Haut-Katanga et celle de Kinshasa.

Graphique 4 : Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TRICOM

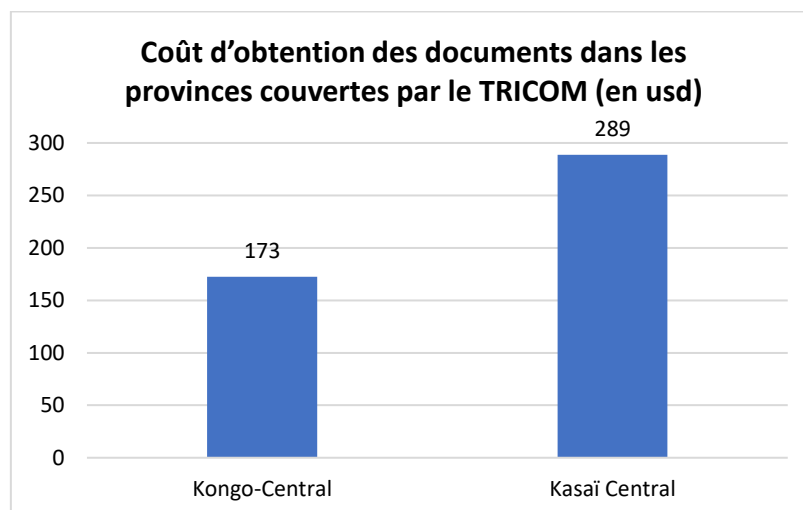


Tableau V : Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TRICOM

Coût d'obtention des documents dans les provinces couvertes par le TRICOM (en usd)

Provinces	RCCM	ID NAT	Numéro d'impôt	N° Affiliation à la CNSS	N° Affiliation ONEM	INPP
Kasaï Central	70	109	100	-	10	-
Kongo-Central	75	65	13	-	20	-

Source : enquête Target sarl

D'une manière générale, les personnes interrogées parmi celles qui ont approché le TRICOM pour formaliser leurs entreprises ne se rappellent le plus des frais déboursés pour l'obtention du N° d'Affiliation à la CNSS et INPP (Tableau V).

Dans la province du Kasaï Central, l'ID NAT et Numéro d'impôt sont les documents les

plus coûteux alors qu'au Kongo Central c'est le RCCM qui coûte le plus suivis de l'ID NAT.

Des 2 provinces prises en charge par le TRICOM pour la création d'entreprise, le Kasaï Central est celle dans laquelle ce processus est le plus coûteux (Graphique 4).

Graphique 5 : Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TGI

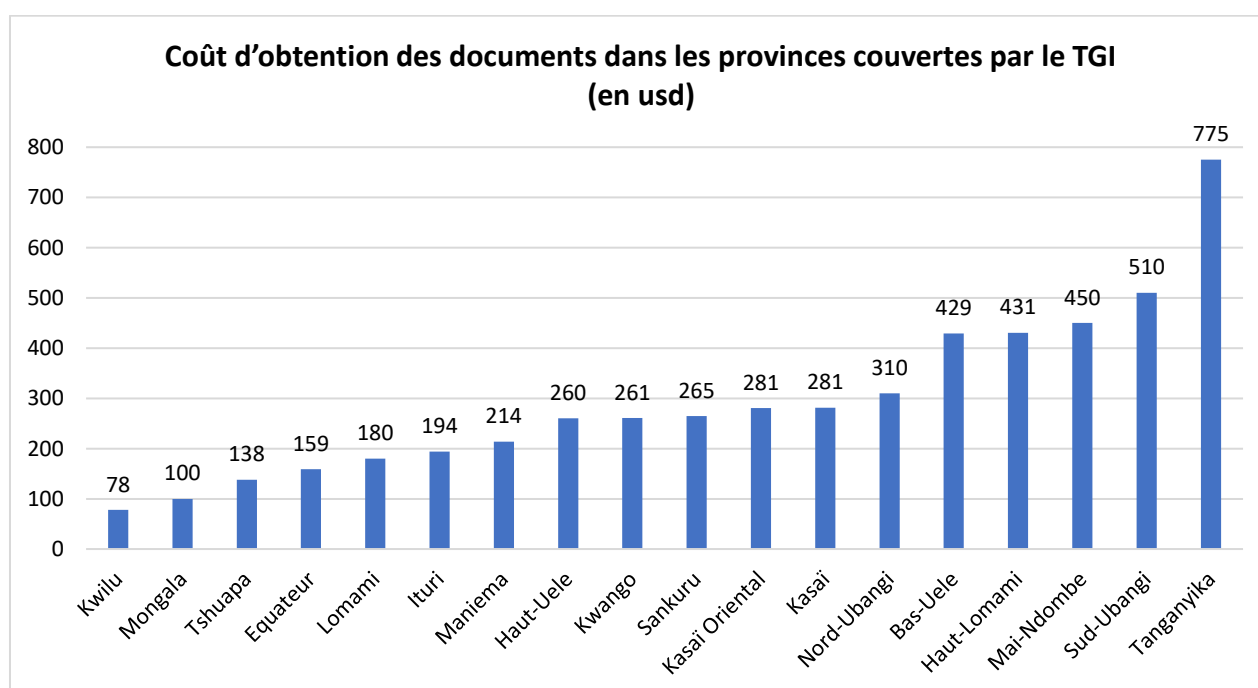


Tableau VI : Coût pour l'obtention des documents officiels de l'entreprise auprès de TGI

Coût d'obtention des documents dans les provinces couvertes par le TGI (en usd)

Provinces	RCCM	ID NAT	Numéro d'impôt	N° Affiliation à la CNSS	N° Affiliation ONEM	INPP
Bas-Uele	85	112	134	20	48	30
Equateur	60	64	35	-	-	-
Haut-Lomami	93	97	54	115	38	34
Haut-Uele	70	50	140	-	-	-
Ituri	30	30	30	32	30	42
Kasaï	97	70	44	25	23	23
Kasaï oriental	101	83	10	13	7	68
Kwilu	20	40	-	16	2	-
Kwango	20	108	110	12		12
Lomami	55	75	50	-	-	-
Mai-Ndombe	100	100	-	100	50	100
Maniema	155	46	13	-	-	-
Mongala	100	-	-	-	-	-
Nord-Ubangi	60	200	50	0	0	0
Sankuru	50	50	150	5	5	5
Sud-Ubangi	133	100	100	87	17	74
Tanganyika	200	125	125	100	25	200
Tshuapa	138	-	-	-	-	-

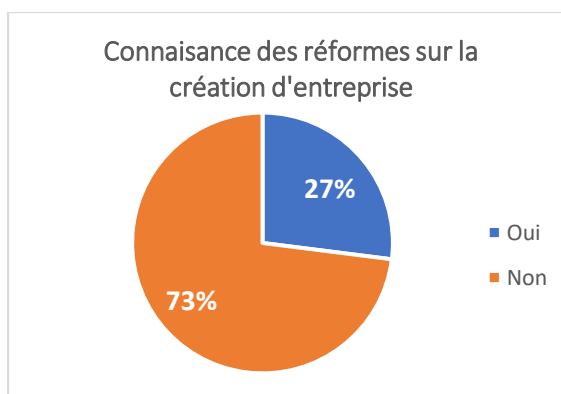
Source : enquête Target sarl

Dans les provinces où les démarches ont été initiées via la TGI pour l'obtention du RCCM, l'aboutissement des démarches aurait coûté entre 78 et 775 USD (**Graphique 5**). Les coûts sont trop élevés dans les provinces du Tanganyika, Sud-Ubangi, Mai Ndombe, Haut-Lomami et Bas-Uélé alors que dans certaines provinces dont le Kwilu

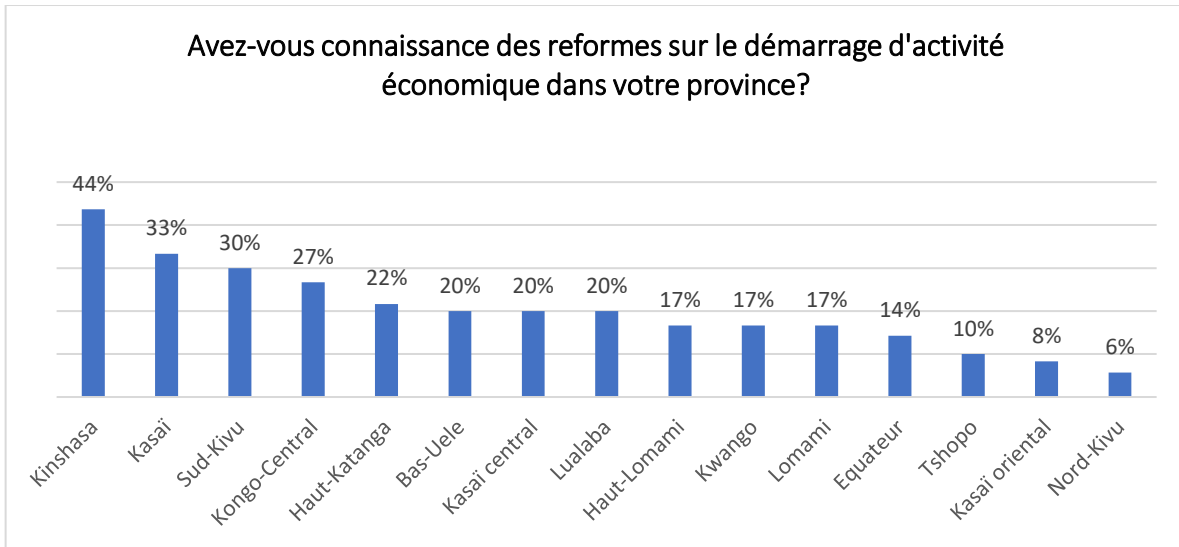
ils sont à 78 USD, 100 USD dans la province de la Mongala, 138 USD pour la province du Tshuapa et 159 USD dans la province de l'Equateur (**Tableau VI**).

Globalement, le RCCM, L'ID NAT et le Numéro d'impôt sont les documents les plus coûteux.

Graphique 6 : Connaissance des réformes sur le démarrage d'activité



Graphique 7 : Connaissance des réformes sur le démarrage d'activité par province

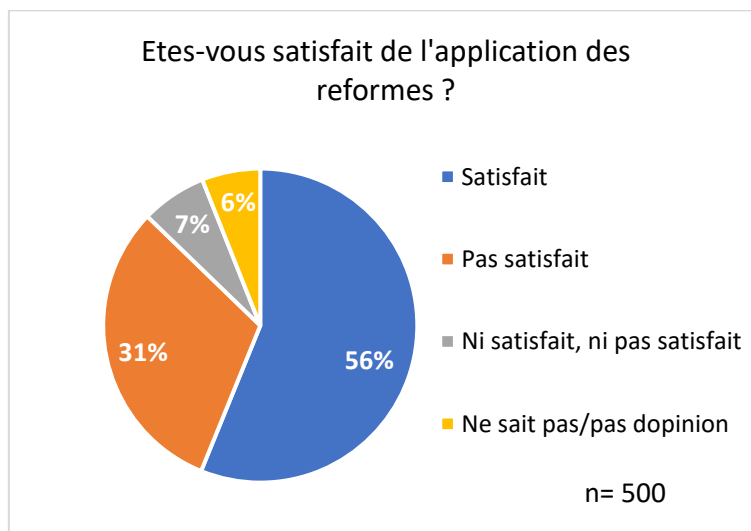


Source : enquête Target sarl

De manière globale, seuls 27% ont déclaré connaître les réformes touchant à la création d'activité économique (Graphique 6). Dans certaines provinces (Haut-Uele, Ituri, Kwilu, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Nord-Ubangi, Sankuru, Sud-Ubangi, Tanganyika, Tshuapa) le taux de connaissance des réformes sur la

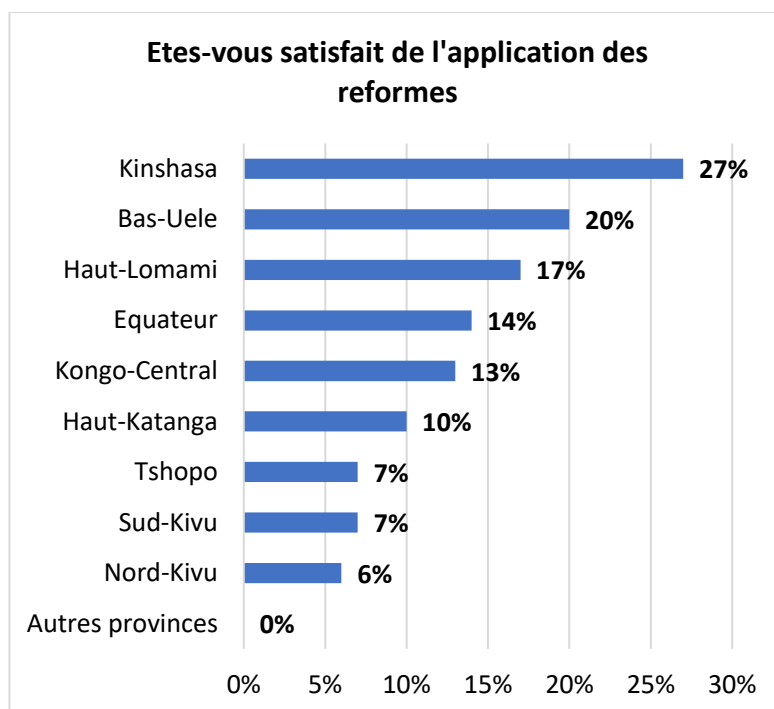
formalisation d'activité économique est nul. Ceci s'explique par la faible communication sur des réformes menées tant au niveau national que provincial ainsi que la dépendance de nouvelles provinces, issues du démembrement, aux édits d'avant 2014.

Graphique 8 : Satisfaction sur l'application des réformes sur le démarrage d'activités économiques



Source : enquête Target sarl

Graphique 9 : Satisfaction sur l'application des réformes sur le démarrage d'activités économiques par province



Source : enquête Target sarl

Avec un taux de satisfaction de 56% contre 31% (**Graphique 8**), les réformes entreprises dans les provinces répondent moyennement aux attentes de la cible. Le strict respect des textes, les tracasseries et la méconnaissance sont entre autres les facteurs influant négativement sur la perception des personnes sur les mesures

prises par les provinces pour la création d'entreprise. Au regard de leurs échantillons, le niveau de satisfaction le plus élevé (27%) n'est observé qu'à Kinshasa et au Bas-Uele, (**Graphique 9**) tandis que la satisfaction est très faible dans le reste des provinces. Elle varie entre 6% et 17%.

Quelques avis et suggestions des répondants sur la création d'entreprise

- Ouvrir le Guichet unique dans toutes les provinces et veiller à une connexion de tous les sites via un serveur pour mieux centraliser les données et faciliter les recherches
- Réfléchir sur le mécanisme de financement pérenne des activités du GUCE étant donné que son fonctionnement dépend totalement du Trésor Public.
- Rendre effectives les missions du GUCE relatives aux inscriptions modificatives et aux formalités de radiation de l'immatriculation des personnes physiques et morales ;
- Formaliser les demandes de création d'entreprise par voie électronique et le paiement des frais en ligne comme cela se fait dans certains pays de l'Espace OHADA à savoir le Cameroun et la Côte d'Ivoire ;
- Afficher le canevas des prix de tous les documents

- Faire respecter le délai de 3 jours de création ou revoir ce délai en mettant en place un délai plus réaliste en lieu et place de discréditer tout le GUCE ;
- Replacer tous les services connexes à la création d'entreprise au GUCE comme cela se faisait avant (Identification Nationale, CNSS et ONEM) ;
- Fournir des moyens financiers et matériels au GUCE ;
- Renforcer le personnel actuel par de nouvelles unités ;
- Prévoir la délégation de signature en cas d'absence du Directeur général ;
- Veiller pour que le contrôle soit fait par un guichet unique au lieu d'avoir plusieurs services pour demander le même document avec parfois différentes interprétations ;
- Sensibiliser et former les agents de tous les services qui interviennent dans la création d'entreprises sur les différentes réformes ;
- Evaluer chaque semestre le Guichet Unique afin de corriger les causes de blocage de la création d'entreprise ;
- Sanctionner administrativement toute personne qui ne favorise pas le bon fonctionnement du Guichet Unique ;
- Veiller à l'effectivité de l'amélioration du climat des affaires par la création des emplois et la réduction de la pauvreté, en mettant en place un organe de contrôle conjoint géré par l'ANAPI et le GUCE pour faire le suivi de la viabilité des entreprises créées et leur fonctionnement.

SCORE DEMARRAGE D'ACTIVITE ECONOMIQUE PAR PROVINCE

Tableau VII : Classification de l'application des réformes sur le démarrage d'activité							
Rang	Province	%	Score démarrage d'activité sur 28	Rang	Province	%	Score démarrage d'activité sur 28
1	Tshopo	57%	16	14	Kasaï central	48%	13
2	Kinshasa	57%	16	15	Kongo-Central	43%	12
3	Nord-Ubangi	54%	15	16	Kwango	43%	12
4	Sud-Kivu	54%	15	17	Kasaï	43%	12
5	Nord-Kivu	50%	14	18	Kasaï oriental	43%	12
6	Maniema	50%	14	19	Kwilu	39%	11
7	Haut-Katanga	50%	14	20	Sankuru	39%	11
8	Équateur	50%	14	21	Tshuapa	36%	10
9	Bas-Uélé	50%	14	22	Mai-Ndombe	32%	9
10	Tanganyika	50%	14	23	Haut-Uélé	29%	8
11	Ituri	50%	14	24	Lualaba	29%	8
12	Haut-Lomami	46%	13	25	Mongala	29%	8
13	Lomami	46%	13	26	Sud-Ubangi	29%	8

Source : enquête Target sarl

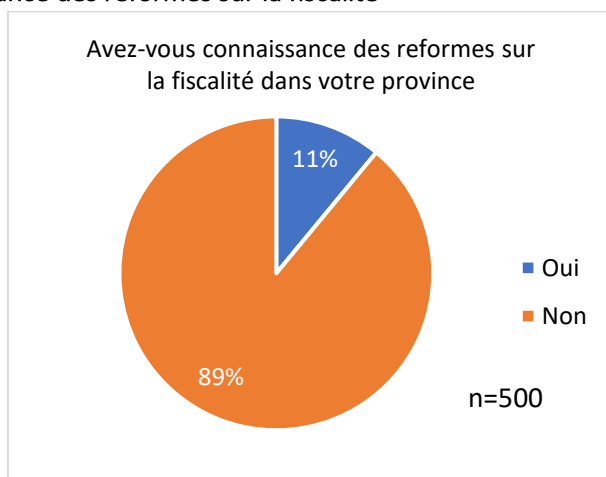
En termes de démarrage d'activité, 16 provinces sur 26 obtiennent un score inférieur à 50% avec le Sud-Ubangi comme score le plus bas. Les provinces de Tshopo et de Kinshasa se retrouvent en tête des provinces ayant obtenu un score au-dessus de la moyenne.

ii. Fiscalité

L'impôt foncier et l'impôt sur le revenu locatif ont été retenus parmi tant d'autres pour évaluer l'indicateur Fiscalité. Nous avons ainsi collecté les données sur le taux appliqué dans chaque Province ainsi que son affichage dans les Divisions Provinciales des Affaires foncières et de l'Urbanisme.

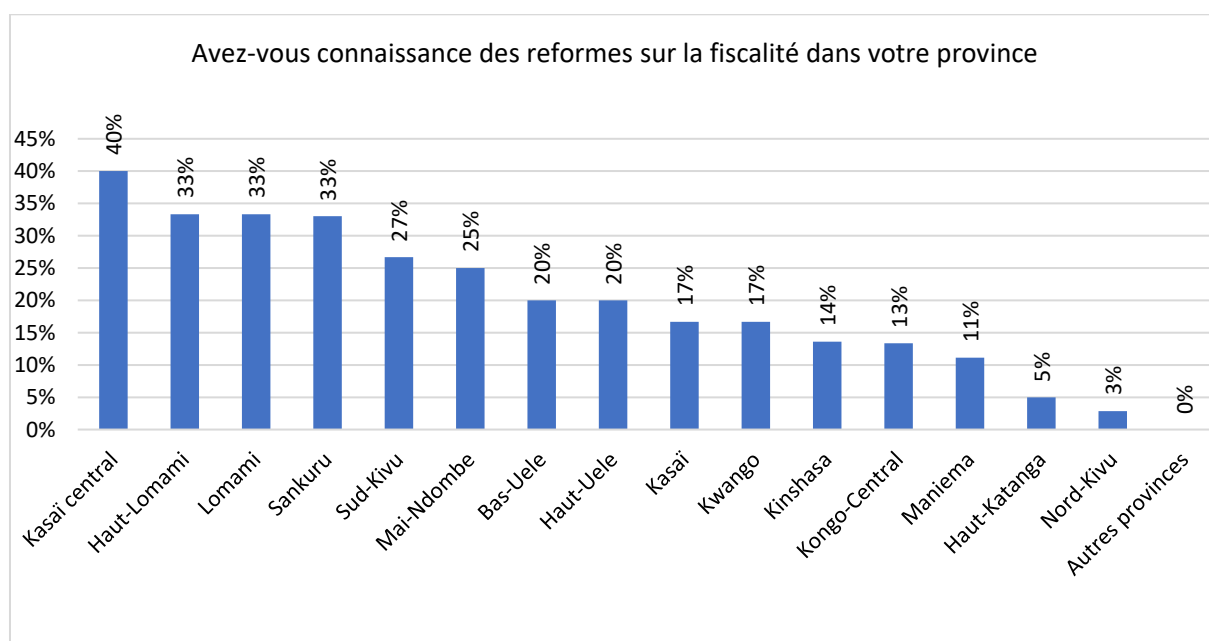
Les questions ont été d'abord posées à la base générale de 500 individus sur la connaissance des réformes sur la fiscalité, l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu locatif avant de faire un focus sur les personnes assujettis à l'IF et l'IRL.

Graphique 10 : Connaissance des réformes sur la fiscalité



Source : enquête Target sarl

Graphique 11 : Connaissance des réformes sur la fiscalité par province



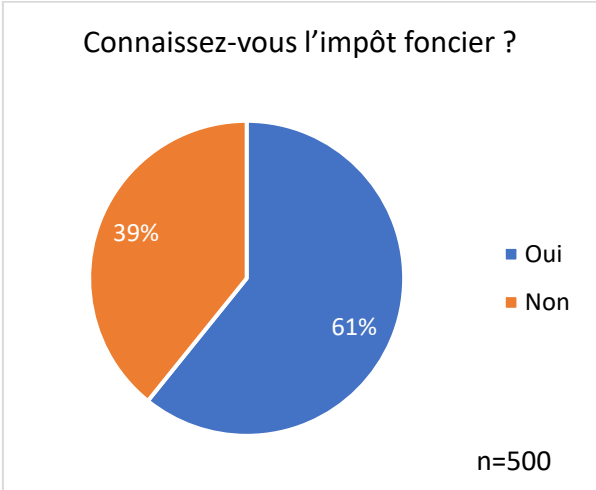
Source : enquête Target sarl

Globalement, seules 11% des entreprises interrogées ont connaissance des réformes dans le domaine fiscal (Graphique 10) contrairement 89% de ceux qui ne connaissent pas.

des personnes qui sont au courant des réformes sur la fiscalité est faible de manière générale (moins de 50%) voire nulle dans d'autres provinces (Graphique 11).

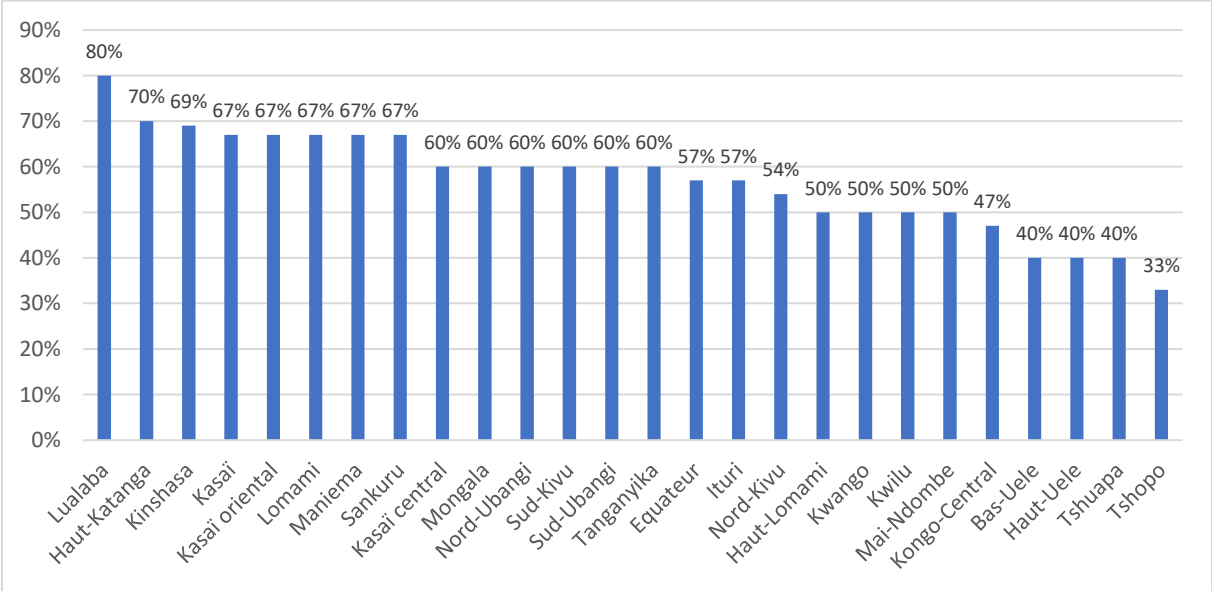
Au niveau des provinces, les proportions

Graphique 12 : Connaissance de l'impôt foncier



Source : enquête Target sarl

Graphique 13 : Connaissance de l'impôt foncier par province



Source : enquête Target sarl

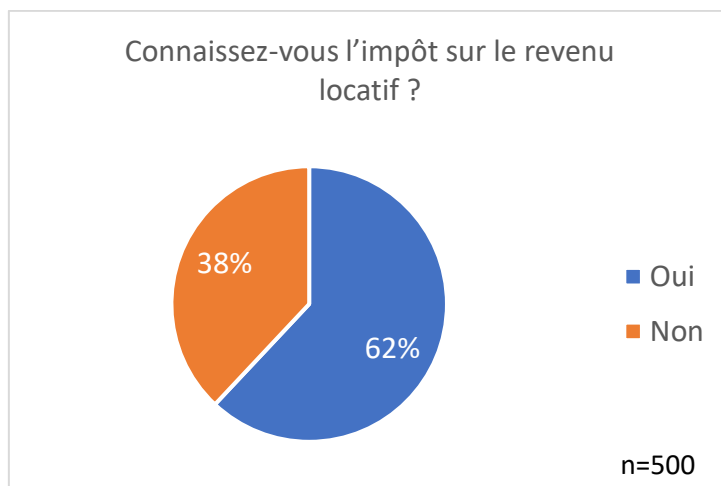
La question foncière est l'une de plus importantes dans la gestion du climat des

affaires et nécessite une bonne compréhension de la population. Sur

l'ensemble de l'échantillon, 61% des personnes interrogées ont affirmé connaître l'impôt foncier (Graphique 12). Seules 5 provinces sur 26 ont un taux de connaissance de l'impôt foncier inférieur à

50% parmi les représentants d'entreprises interrogés (Graphique 13).

Graphique 14 : Niveau de connaissance de l'impôt sur le revenu locatif



Source : enquête Target sarl

Tableau VIII : Niveau de connaissance de l'impôt sur le revenu locatif par Province

	Fréquence Oui	Fréquence Non		Fréquence Oui	Fréquence Non
Kasaï	67%	33%	Mai-Ndombe	50%	50%
Kasaï central	60%	40%	Haut-Katanga	70%	30%
Lualaba	80%	20%	Kinshasa	69%	31%
Sankuru	67%	33%	Haut-Uélé	40%	60%
Sud-Ubangi	60%	40%	Mongala	60%	40%
Kasaï oriental	67%	33%	Sud-Kivu	60%	40%
Maniema	67%	33%	Tanganyika	60%	40%
Équateur	57%	43%	Ituri	57%	43%
Kwango	50%	50%	Nord-Kivu	54%	46%
Lomami	67%	33%	Haut-Lomami	50%	50%
Bas-Uélé	40%	60%	Kwilu	50%	50%
Nord-Ubangi	60%	40%	Kongo-Central	47%	53%
Tshuapa	40%	60%	Tshopo	33%	67%

Source : enquête Target sarl

L'impôt sur le revenu locatif est plus connu dans la quasi-totalité des provinces de la RDC. Considérant que la plupart des entreprises

sont locataires des bâtiments abritant leurs installations, il ressort que 63% parmi les répondants ont déclaré connaître l'impôt sur le revenu locatif (Graphique 14) avec de

grandes proportions dans la quasi-totalité des provinces de la RDC (**Tableau VIII**), excepté les provinces de Tshuapa, du Bas-

Uele, du Kongo Central et de Tshopo où plus de cinq personnes sur dix affirment ne pas le connaître.

1. Impôt foncier.

Les résultats de cette sous-section ont été tirés des informations et données collectées auprès des divisions urbaines des Affaires foncières de chaque province et des conservateurs des titres fonciers par observation, questionnement et consultations des documents officiels. Nous avons également interrogé un échantillon de 140 entreprises (voir b. Enquête auprès des entrepreneurs) avec un questionnaire quantitatif (Voir Annexe 1). L'échantillon a été tiré par la méthode de convenance partant de la base globale de 500 entreprises (voir page 10, sélection de l'échantillon).

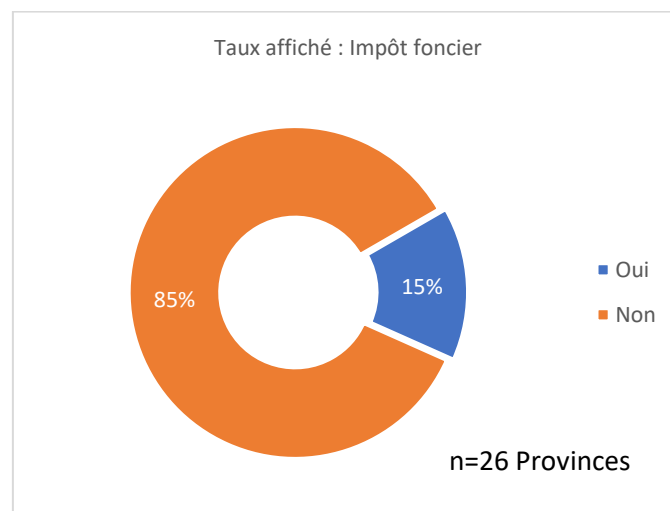
La constitution pose le principe à l'article 65. Tout Congolais est tenu de remplir loyalement ses obligations vis-à-vis de l'État⁴. Il a, en outre, le devoir de s'acquitter de ses impôts et taxes. Relativement dans son article 204 point 16, la constitution attribue exclusivement l'impôt foncier à la province. En outre,

l'ordonnance-loi 69-006 du 10 février 1969 sur l'impôt réel organise le principe matriciel⁵.

L'annexe III du présent rapport contient les taux de l'impôt foncier appliqués dans les différentes Provinces.

a. Données de l'Administration Publique

Graphique 15 : Affichage de l'impôt foncier



Source : enquête Target sarl

⁴ Article 65 de la Constitution de la République Démocratique du Congo (révisée), 20 janvier 2011

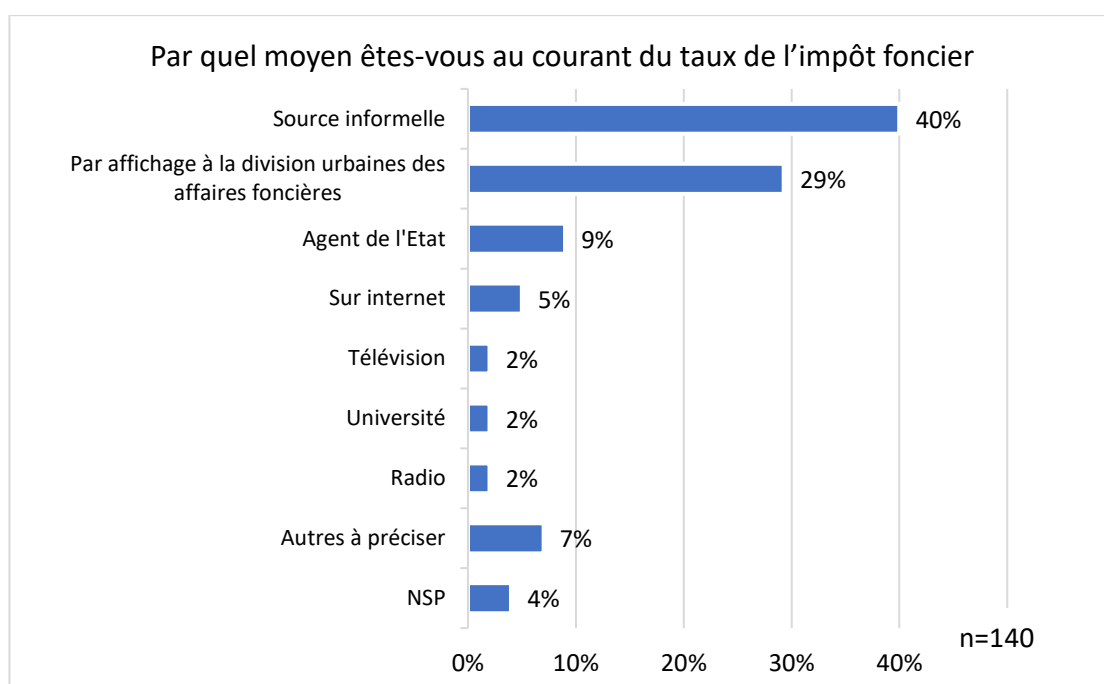
⁵ Ordonnance-loi 69-006 du 10 février 1969 sur l'impôt réel.

L'étude dans les 26 provinces montre que seules 15% des Directions urbaines/provinciales (Haut-Lomami, Kinshasa, Kwilu et Mai-Ndombe) affichent

le taux de l'impôt foncier (**Graphique 15**). Dans les autres Provinces, la communication se fait via la source informelle.

b. Enquête auprès des entrepreneurs

Graphique 16 : Sources d'information sur l'impôt foncier



Source : enquête Target sarl

Tableau IX : Source d'information sur l'impôt foncier par province (Top 2)

	Source informelle	Affichage à la division urbaines des Affaires foncières	Autres réponses
Bas-Uele	0%	0%	100%
Equateur	50%	0%	50%
Haut-Katanga	44%	28%	28%
Haut-Lomami	0%	100%	0%
Haut-Uele	0%	0%	100%
Ituri	50%	0%	50%
Kasaï	100%	0%	0%
Kasaï central	100%	0%	0%
Kasaï oriental	0%	75%	25%
Kinshasa	29%	38%	33%
Kongo-Central	67%	0%	33%
Kwango	100%	0%	0%
Kwilu	0%	0%	100%
Lomami	0%	0%	100%
Lualaba	50%	0%	50%

Mai-Ndombe	0%	100%	0%
Maniema	67%	0%	33%
Mongala	100%	0%	0%
Nord-Kivu	63%	25%	13%
Nord-Ubangi	100%	0%	0%
Sankuru	100%	0%	0%
Sud-Kivu	78%	0%	22%
Sud-Ubangi	0%	100%	0%
Tanganyika	50%	0%	50%
Tshopo	33%	50%	17%
Tshuapa	100%	0%	0%

Source : enquête Target sarl

Globalement, la source informelle (40%) a une prééminence sur l’affichage du taux de l’impôt foncier à la division urbaine des Affaires foncières (29%). Cette tendance est observée particulièrement dans 16 provinces sur 26.

Dans la majorité des provinces (**Tableau IX**), plus de 50% des personnes qui connaissent

l’impôt foncier l’ont connu via des sources informelles contre seulement 6 provinces seulement (Haut-Uélé, Kasai-Central, Kinshasa, Mai-Ndombe, Sud-Ubangi et Tshopo) où la source formelle (affichage dans les locaux administratifs /Direction provinciale) est majoritairement active.

2. Impôt sur le revenu locatif

Les résultats de cette sous-section sont un mixe des données officielles (divisions urbaines de l’Urbanisme) par voie d’observation, de questionnement et vérification des documents officiels ; avec celles recueillies auprès d’un échantillon de 227 entreprises (voir b. Enquête auprès des entrepreneurs) via un questionnaire quantitatif (Voir Annexe 1). L’échantillon a été tiré par la méthode de convenance partant de la base globale de 500 entreprises (voir page 10, sélection de l’échantillon).

a. Données de l’Administration Publique

Par la volonté du constituant congolais de 2006, l’impôt sur le revenu locatif est perçu par les provinces aux termes de l’article 204 alinéa 16 de la constitution⁶.

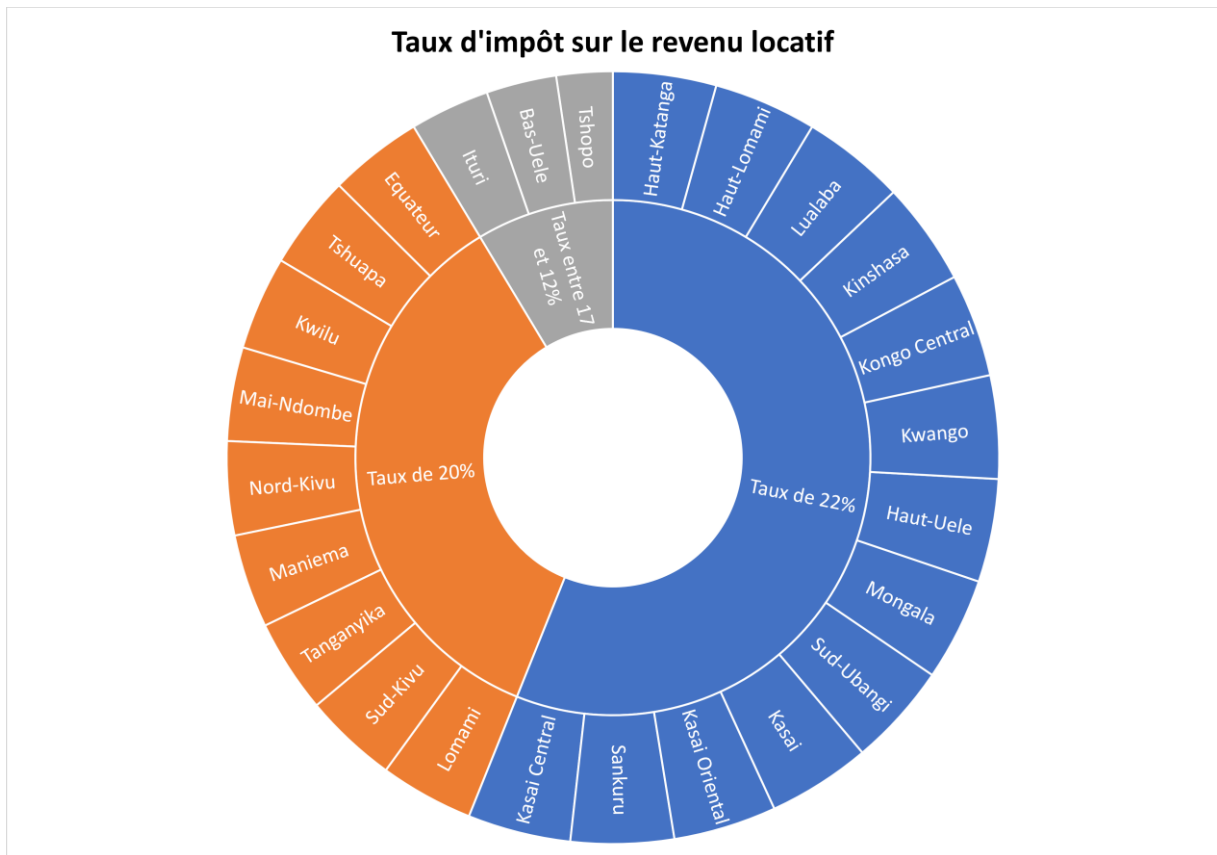
Les provinces au travers de leurs assemblées provinciales s’octroient des édits provinciaux fixant les modes de perception ainsi que les taux de cet impôt.

En rapport avec cet impôt, les prochains graphiques donnent des réponses d’enquête sur deux aspects :

- (i) Taux
- (ii) Procédures

⁶ Article 204 alinéa 16 de la Constitution de la République Démocratique du Congo, 18 Février 2006

Graphique 17 : Taux de l'impôt sur le revenu locatif



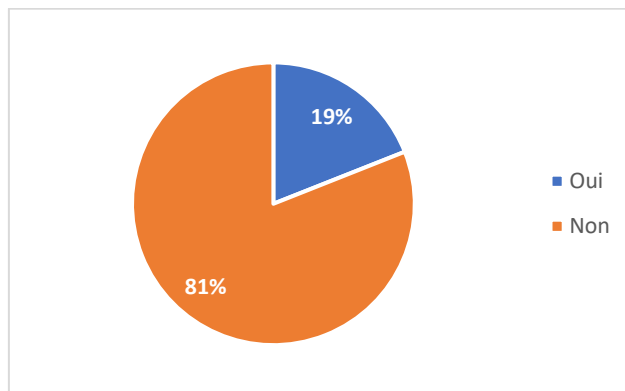
Source : données étatiques

Les Provinces de la Tshopo, du Bas-Uele et de l'Ituri ont le taux le plus bas (12%-17%), tandis que 9 Provinces affichent un taux inférieur au taux légal (Lomami, Sud-Kivu, Tanganyika, Maniema, Nord-Kivu, Mai-

Ndombe, Kwilu, Tshuapa, Equateur selon le **Graphique 17**).

Notons que ce taux est variable selon les provinces (entre 12% et 22%)

Graphique 18 : Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif



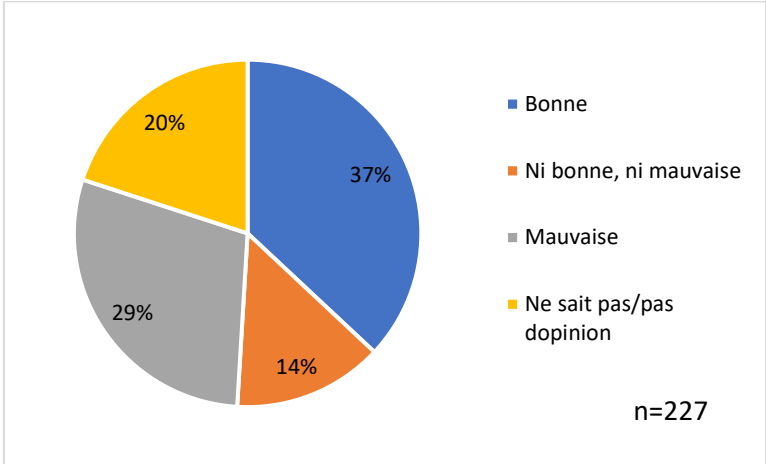
Source : enquête Target sarl

Seuls 19% des provinces de la RDC ont le taux de l'IRL affiché dans les locaux de leurs directions provinciales des recettes, il s'agit notamment : du Bas-Uélé, de l'Ituri, du Lomami et de la Tshopo (**Graphique 18**).

Et, dans les 81% des autres provinces, cela reste opaque pour les assujettis à cet impôt.

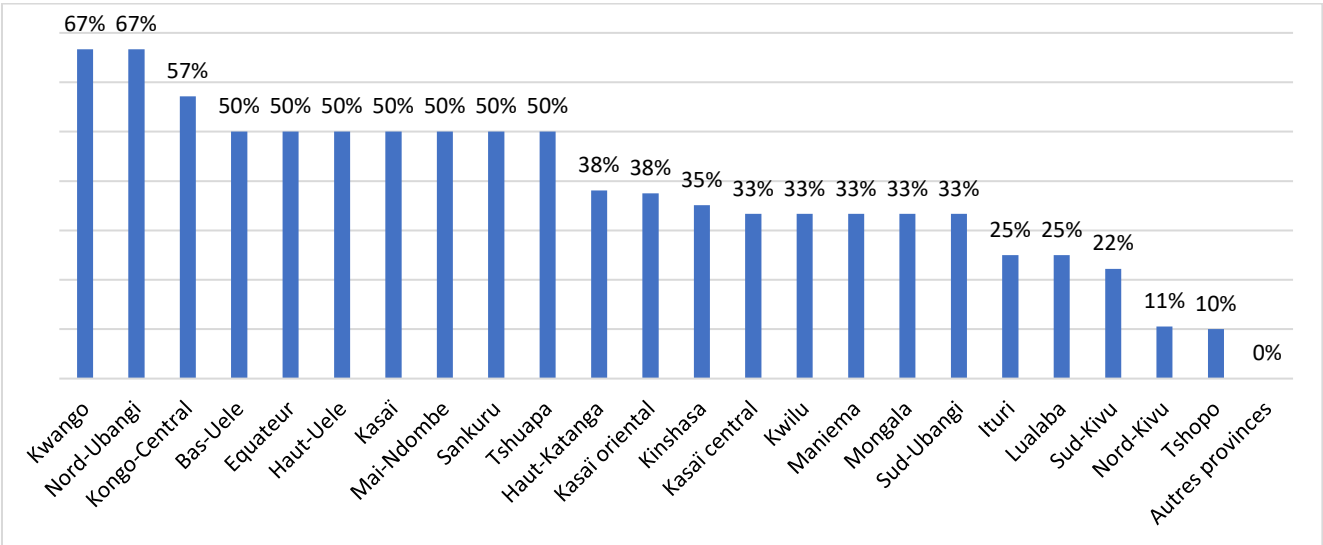
b. Enquête auprès des entrepreneurs

Graphique 19 : Niveau d'appréciation du taux de l'impôt sur le revenu locatif



Source : enquête Target sarl

Graphique 20 : Score d'appréciation positive (bonne opinion) du taux de l'impôt sur le revenu locatif

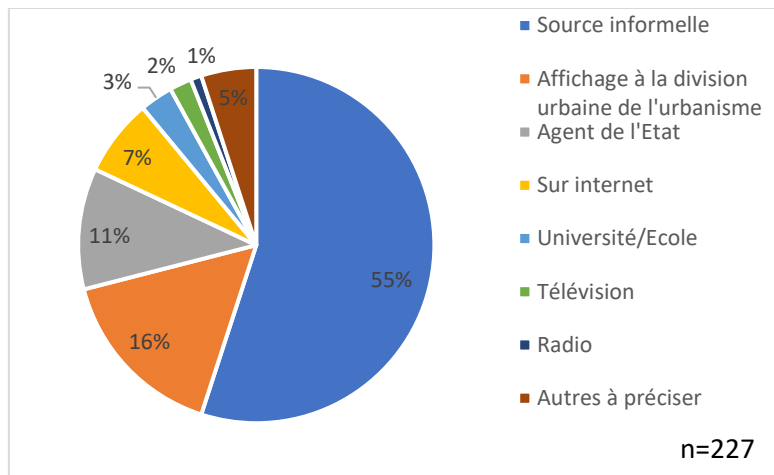


Source : enquête Target sarl

Sur l'ensemble de l'échantillon interrogé sur l'appréciation par rapport au taux de l'IRL, seul 37% ont exprimé une bonne opinion (**Graphique 19**). On ne retrouve les

scores positifs supérieur ou égal à 50% que dans 10 provinces tandis que dans 13 autres l'opinion positive varie entre 38 et 10% et elle est nulle dans 3 provinces restantes.

Graphique 21 : Source d'information sur l'impôt sur le revenu locatif



Source : enquête Target sarl

Comme pour l'impôt foncier, l'IRL est en grande partie connu via une source

informelle (**Graphique 21**), avec le risque de biaiser le contenu de l'information.

Quelques avis et suggestions des répondants sur la fiscalité

- Mettre en place un système général de codification fiscale. Il faudra codifier toutes les taxes et les rendre plus accessibles via les NTIC ;
- Réduire le nombre de taxes par la suppression de certaines taxes superflues ;
- Lutter contre les différentes tracasseries dans les mécanismes de recouvrement des impôts ;
- Veiller à ce que les entreprises nouvellement créées bénéficient d'une période de régularisation avant la visite de différents services provinciaux comme la DGPEK, le FPC, la Commune, l'inspection du travail, qui dans la pratique essoufflent les entreprises avec les différents frais demandés.
- Fixer un taux d'impôt forfaitaire minimale pour l'IRL soutenable par un Congolais démuné ;
- Instaurer des réformes au niveau des provinces car avec la décentralisation fiscale, il se constate une dégradation avérée du climat des affaires dans les provinces par la création des impôts, droits, taxes et redevances sans aucun soubassement légal et une multiplicité des services injustifiés qui réconfortent les tracasseries ;
- Mettre l'accent en priorité sur les questions en rapport avec les prélèvements obligatoires tant au niveau du pouvoir central que de la province notamment en termes de réduction des taux d'imposition, de l'assouplissement de procédures contentieuses et de l'application des mesures de poursuite ;
- Avoir un Guichet Unique de paiement des taxes pour éviter des tracasseries aux opérateurs économiques.

SCORE FISCALITE PAR PROVINCE

Tableau X : Classification de l'application des réformes sur la fiscalité							
Rang	Province	%	Score fiscalité sur 18	Rang	Province	%	Score fiscalité sur 18
1	Kinshasa	50%	9	14	Équateur	33%	6
2	Mai-Ndombe	44%	8	15	Kwango	33%	6
3	Haut-Lomami	44%	8	16	Haut-Katanga	33%	6
4	Kwilu	39%	7	17	Lualaba	33%	6
5	Sankuru	39%	7	18	Sud-Ubangi	28%	5
6	Tshuapa	39%	7	19	Kongo-Central	28%	5
7	Lomami	39%	7	20	Sud-Kivu	28%	5
8	Kasaï	33%	6	21	Mongala	28%	5
9	Nord-Ubangi	33%	6	22	Ituri	28%	5
10	Maniema	33%	6	23	Haut-Uele	28%	5
11	Kasaï oriental	33%	6	24	Tanganyika	28%	5
12	Kasaï central	33%	6	25	Nord-Kivu	22%	4
13	Bas-Uele	33%	6	26	Tshopo	22%	4

Source : enquête Target sarl

Excepté Kinshasa, toutes les autres provinces ont obtenu un score en dessous de la moyenne sur l'indicateur fiscalité. Nord-Kivu et Tshopo réalisent les plus faibles scores.

iii. Permis de construire

L'analyse de l'indicateur permis de construire a été effectuée en combinant les données officielles collectées dans les administrations publiques ayant cette question dans leurs attributions, avec les informations collectées auprès d'un échantillon de 141 entreprises ayant réalisé le projet de construction dans la période comprise entre 2017 et 2022. Cet échantillon a été tiré par la méthode de convenance partant de la base globale de 500 entreprises (voir page 10, sélection de l'échantillon). Ces entreprises ont été interrogées via un questionnaire quantitatif (Voir Annexe 1).

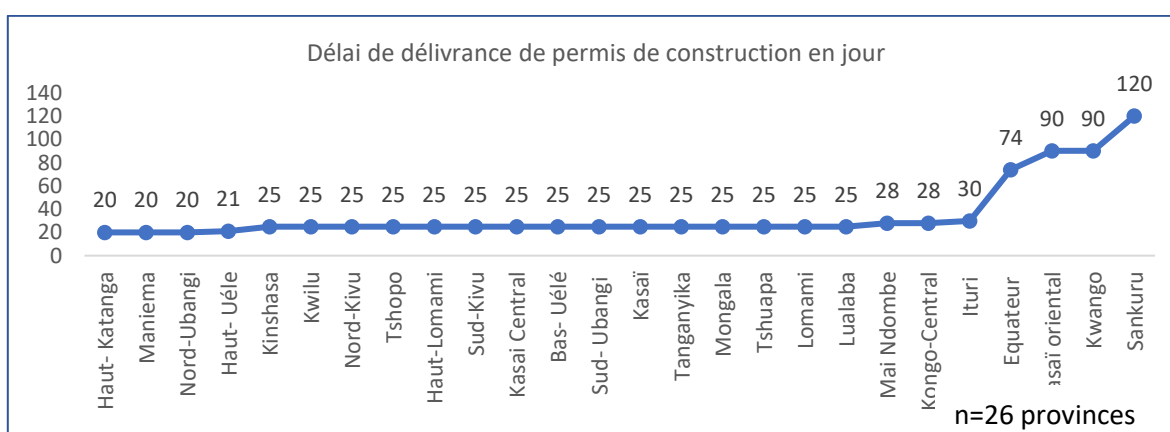
a. Données de l'administration publique

L'objectif de l'étude par rapport au permis de construire était d'évaluer le nombre de jours, les procédures pour l'obtention du permis de construire, la délégation ou non de la signature, la réalisation des inspections avant, pendant et après la construction ainsi que la transparence sur le mode de calcul de la taxe de bâtisse.

La réglementation en vigueur en la matière fixe le délai de délivrance du permis de **construire à 20 jours ouvrables** à dater du dépôt du dossier, pour les personnes en ordre de

paiement de la taxe de bâtisse. Au-delà de ce délai, le requérant dont le dossier a reçu le quitus de la Commission technique d'analyse et en règle de paiement de la taxe de bâtisse est en droit de démarrer les travaux, après en avoir informé l'administration par lettre expresse, contre accusé de réception.

Graphique 22 : Délai de délivrance de permis de construire

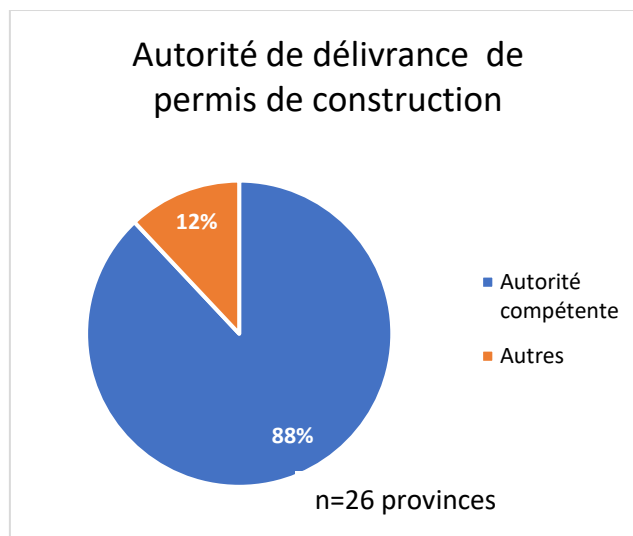


Source : données étatiques

La majorité des provinces respectent globalement le délai légal alors que quatre provinces dépassent largement le délai

(Graphique 22). Il s'agit du Sankuru (120 jours), du Kasai Oriental et du Kwango (90 jours) ainsi que de l'Equateur (74 jours).

Graphique 23 : Autorité de délivrance de permis de construction

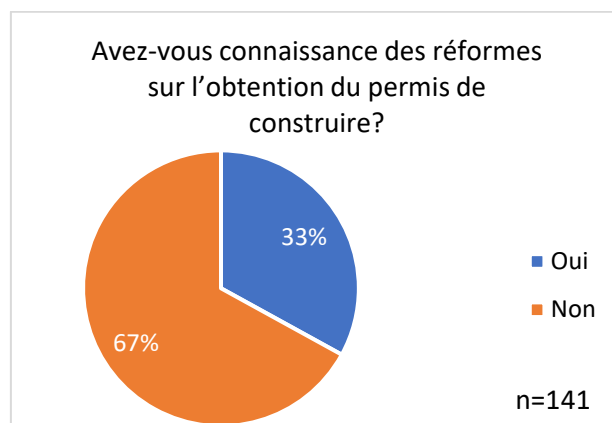


Source : données étatiques

Dans 88% de Provinces, c'est le Chef de Division du Ministère de l'Urbanisme qui signe les autorisations de bâtir (Graphique 23) alors qu'au Sud-Kivu (Gouverneur), Equateur (Gouverneur, Ministre provincial

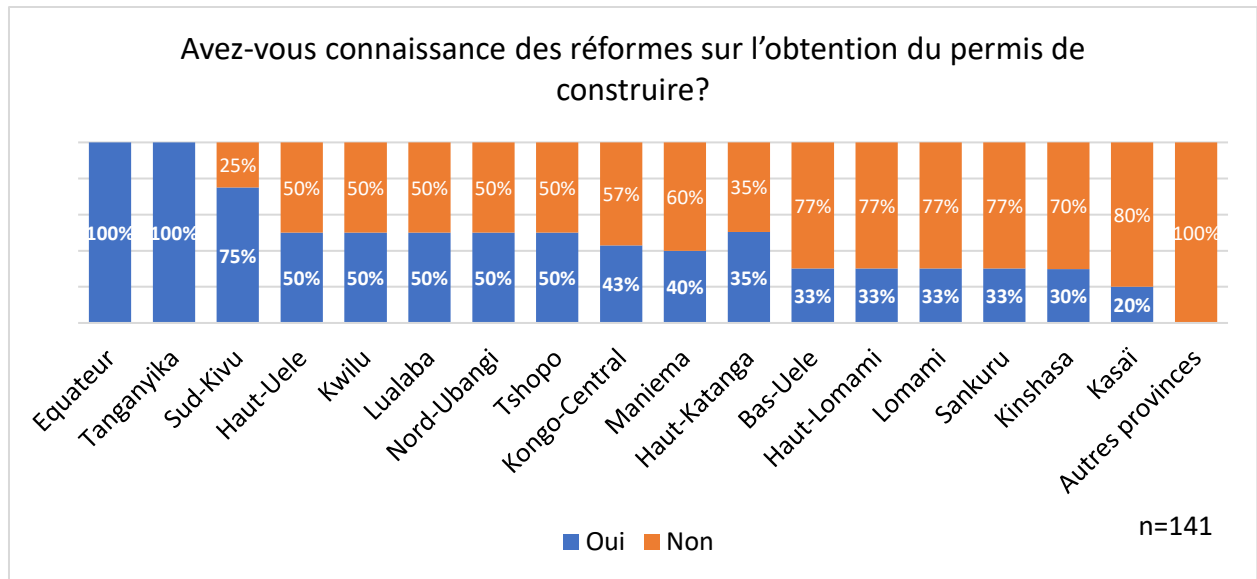
de l'Urbanisme et Chef de Division de l'Urbanisme) et Haut-Uélé (Ministre national de l'Urbanisme, Ministre provincial de l'Urbanisme & Chef de Division de l'Urbanisme

Graphique 24 : Connaissance des réformes sur l'obtention du permis de construire



Source : enquête Target sarl

Graphique 25: Connaissance des réformes sur l'obtention du permis de construire par province

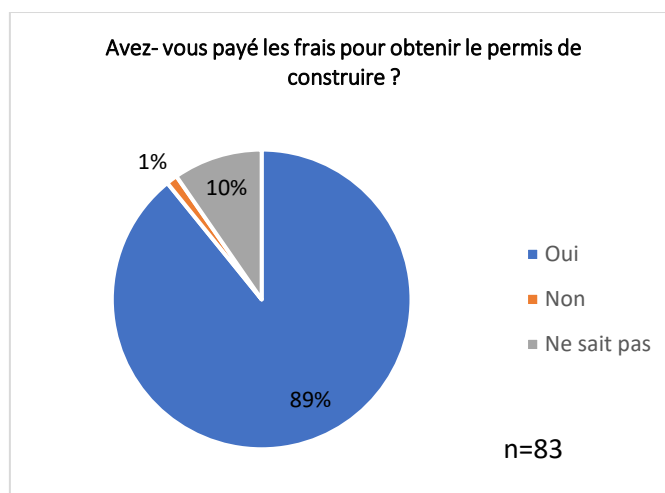


D'une manière globale, seuls 33% des personnes interrogées estiment avoir une connaissance suffisante des réformes sur le permis de construire (Graphique 24).

Les scores varient d'une province à une autre. Sur l'ensemble des provinces de la RDC, le taux le plus élevé est observé dans

la province de l'Equateur et du Tanganyika (Graphique 25) où tous les interviewés ont affirmé être au courant des réformes sur l'obtention du permis de construire. Dans certaines provinces dont le Kasai et Kinshasa, il est très faible (Graphique 25).

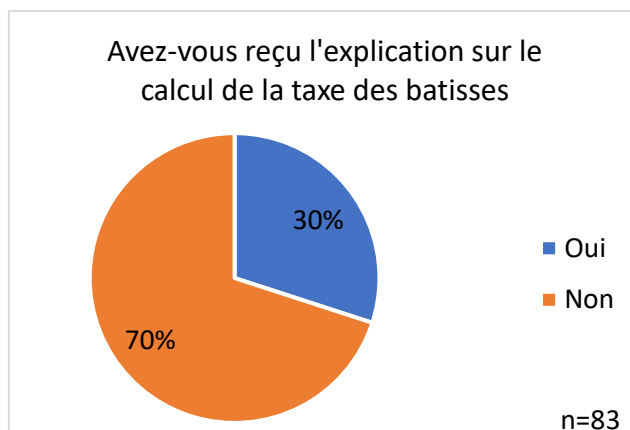
Graphique 26 : Paiement des frais pour l'obtention du permis de construire



89% des personnes reconnaissent avoir payé directement les frais pour obtenir le permis de construire (Graphique 26).

Pour le reste, ces frais ont dû être payés par une tierce personne (architecte).

Graphique 27 : Explication sur le calcul de la taxe des bâtisses

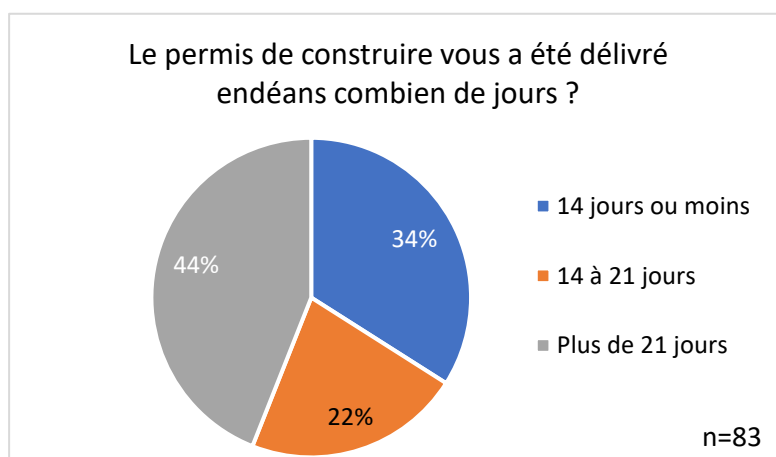


Source : enquête Target sarl

Seuls 30% des personnes (Graphique 27) estiment avoir reçu des explications

relatives à la taxe de bâtisse principalement via la source informelle.

Graphique 28 : Délai d'obtention du permis de construire



Source : enquête Target sarl

Provinces	14 jours ou moins	14 à 21 jours	Plus de 21 jours
Bas-Uele	50%	-	50%
Equateur	-	100%	-
Haut-Katanga	58%	5%	37%
Haut-Lomami	-	67%	33%
Haut-Uele	50%	50%	-

Province	Moins de 2 semaines	Entre 2 et 3 semaines	Plus de 3 semaines
Ituri	-	-	100%
Kasaï	75%	-	25%
Kasaï central	-	-	-
Kasaï oriental	-	100%	-
Kinshasa	33%	11%	55%
Kongo-Central	-	-	100%
Kwango	-	100%	-
Kwilu	-	100%	-
Lomami	100%	-	-
Lualaba	33,3%	33,3%	33,3%
Mai-Ndombe	-	100%	-
Maniema	-	50%	50%
Mongala	-	-	-
Nord-Kivu	33%	33%	33%
Nord-Ubangi	50%	25%	25%
Sankuru	-	33%	67%
Sud-Kivu	-	50%	50%
Sud-Ubangi	50%	-	50%
Tanganyika	-	-	100%
Tshopo	17%	-	83%
Tshuapa	33%	33%	33%

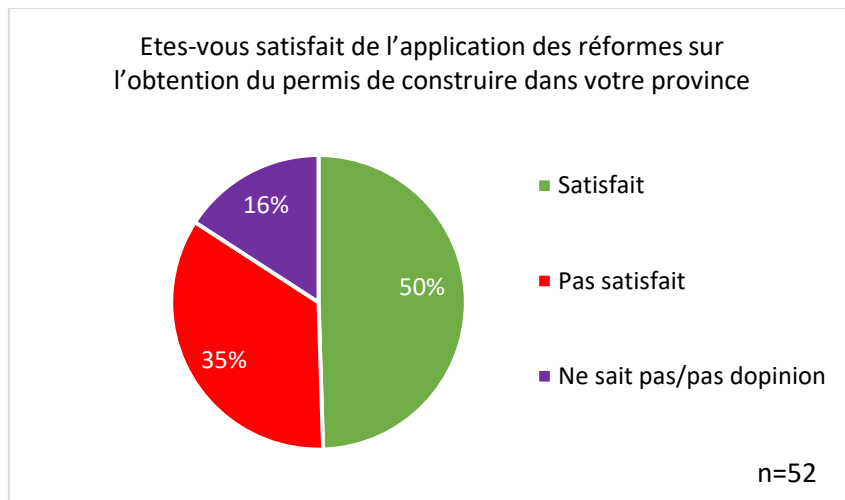
Globalement, la délivrance du permis de construire est en majorité effective au-delà de 2 semaines (**Graphique 28**). Cependant, le nombre moyen des jours est évalué à 26 dans toutes les provinces.

Sur l'ensemble des provinces, on note que le Haut-Katanga et la Tshopo sont respectivement les provinces ayant une fréquence élevée de délivrance du permis de construire avec un délai plus court (2

semaines) tandis que dans les provinces de Tanganyika, Tshuapa, Kongo Central et Ituri, la plupart ont attendu plus de 3 semaines.

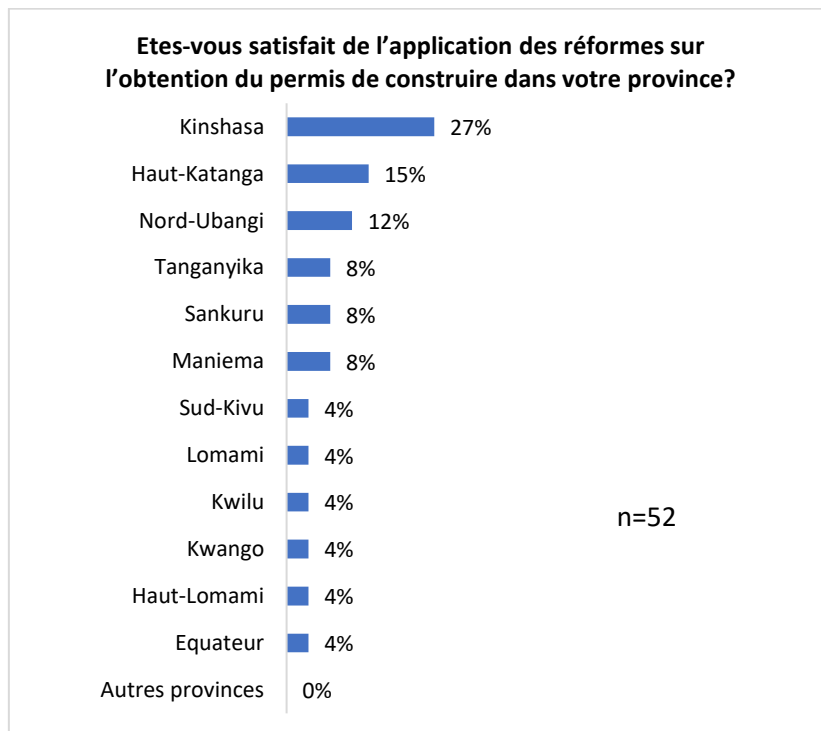
Par ailleurs, on note l'absence du respect des procédures (pas de demande de permis de construire) voire l'usurpation de pouvoir avec les constructions non-autorisées par l'autorité compétente dans d'autres provinces.

Graphique 29 : Niveau de satisfaction sur les réformes d’obtention du permis de construire



Source : enquête Target sarl

Graphique 30 : Satisfaction sur les réformes sur l’obtention du permis de construire par province



Source : enquête Target sarl

De manière générale, 50% des répondants parmi ceux qui connaissent les réformes sur l’obtention du permis de construire en sont satisfaites (**Graphique 29**) évoquent comme raisons que ces réformes garantissent la sécurité par rapport aux types de terrain sur lesquels les bâtiments sont construits. En

revanche, il y a 35% des insatisfaits à cause des tracasseries et du manque de clarté sur les taxes à payer pour obtenir cette autorisation. La satisfaction sur les réformes est relativement plus élevée dans la province de Kinshasa ; elle est inexistante dans 14 provinces sur 26.

Quelques avis et suggestions des répondants sur la délivrance du permis de construire

- Formaliser la profession des agents immobiliers pour faciliter les transactions immobilières sécurisées et fiables ;
- Numériser les données ;
- Réorganiser les administrations en informatisant le système d'enregistrement et d'archivage ;
- Rendre les informations sur le permis de construire accessibles et transparentes au public via les NTIC ;
- Clarifier et uniformiser les procédures.

SCORE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Tableau XII : Classification de l'application des réformes sur la délivrance de permis de construire							
Rang	Province	%	Score permis de construire sur 18	Rang	Province	%	Score permis de construire sur 18
1	Kwilu	61%	11	14	Maniema	44%	8
2	Lualaba	56%	10	15	Nord-Kivu	44%	8
3	Mai-Ndombe	56%	10	16	Kwango	44%	8
4	Bas-Uele	56%	10	17	Haut-Katanga	44%	8
5	Sankuru	50%	9	18	Ituri	39%	7
6	Haut-Lomami	50%	9	19	Équateur	39%	7
7	Lomami	50%	9	20	Kinshasa	39%	7
8	Kasaï	50%	9	21	Tshuapa	39%	7
9	Sud-Ubangi	50%	9	22	Kongo-Central	39%	7
10	Nord-Ubangi	50%	9	23	Kasaï oriental	39%	7
11	Tanganyika	44%	8	24	Tshopo	39%	7
12	Haut-Uele	44%	8	25	Kasaï central	22%	4
13	Sud-Kivu	44%	8	26	Mongala	22%	4

Source : enquête Target sarl

Seules 4 des 26 provinces (tableau XII) sont globalement bien évaluées sur l'indicateur permis de construire avec des scores au-dessus de la moyenne. La province de Kwilu occupe la première place avec 61%. Les notes les plus faibles sont enregistrées dans 2 provinces, à savoir Kasaï-Central et Mongala.

iv. Mutation immobilière

Nous avons été aux divisions urbaines des 26 chefs-lieux des provinces pour recueillir les données sur les procédures applicables et le délai officiel pour obtenir un nouveau titre immobilier. A ces informations, on a joint les avis de 43 entreprises échantillonnées par convenance à partir de l'échantillon global de 500 entreprises (voir page 10, sélection de l'échantillon).

Nous avons évalué le nombre de jours, les procédures pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété ; la transparence dans l'accomplissement des procédures administratives et dans le mode de calcul de la taxe sur le droit proportionnel et l'accès à l'information.

La mutation immobilière trouve son fondement légal par la loi n°73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général, régime foncier et immobilier et régime des sûretés telle que modifiée et complétée à ce jour, stipule en son article 49 que : la propriété de biens s'acquiert et se transmet par donation entre vifs, par testament, par succession et par convention⁷.

Nous pouvons citer également l'ordonnance-loi du 30 novembre 1970 – Mutation et inscription de droits de propriété et de droits réels de jouissance sur les immeubles enregistrés en République Démocratique du Congo⁸. Il faut entendre par mutation le terme qui désigne un **changement dans la propriété d'un bien immobilier** (changement de propriétaire ou transfert de la propriété). Les mutations immobilières peuvent être faites soit par voie de vente appelée mutation à titre onéreux, soit sans aucune transaction de vente, elles peuvent se faire à titre gratuit.

Conformément à la note circulaire n°1441/SG/AFF-F/003/2018 du 7 décembre 2018 relative à la réduction des procédures et à la création d'une cellule spéciale de

traitement des dossiers de mutation des immeubles à caractère commercial, les procédures à respecter dans le traitement des dossiers de mutation des immeubles à caractère commercial sont les suivantes :

1. Ouverture du dossier : L'ouverture du dossier par le Chef de Bureau d'Enregistrement et la signature de l'ordre de mission par le Chef de Division du Cadastre, dépêchant un Expert immobilier sur terrain en vue de l'évaluation de la propriété, se feront le même jour et cela de façon simultanée.
2. Signature du croquis : La signature des croquis et des autres documents connexes, par le Chef de Division du Cadastre, se fera après descente sur terrain de l'Expert Immobilier, suivant avis des Chefs de Bureau Fiscal et de la **Documentation et cela pendant trois jours.**
3. Signature de la note des frais et délivrance de la note de perception : Pendant que le Chef de Bureau Fiscal traite le dossier, il envoie une

⁷ Loi 73-021 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, 20 juillet 1973

⁸ Ordonnance-loi – Mutation et inscription de droits de propriété et de droits réels de jouissance sur les immeubles enregistrés en République démocratique du Congo, 30 novembre 1970

copie du procès-verbal d'expertise immobilière au bureau de taxation pour la préparation de la note de frais à transmettre au Conservateur des Titres Immobiliers pour signature et la note de perception pour délivrance par le service attitré. **Deux jours suffisent pour cette étape.**

certificat d'enregistrement par le Conservateur des Titres Immobiliers interviendra endéans un jour. Au total, le dossier de mutation d'un immeuble à caractère commercial, **pourra faire dix jours dans l'administration foncière pour son traitement.**

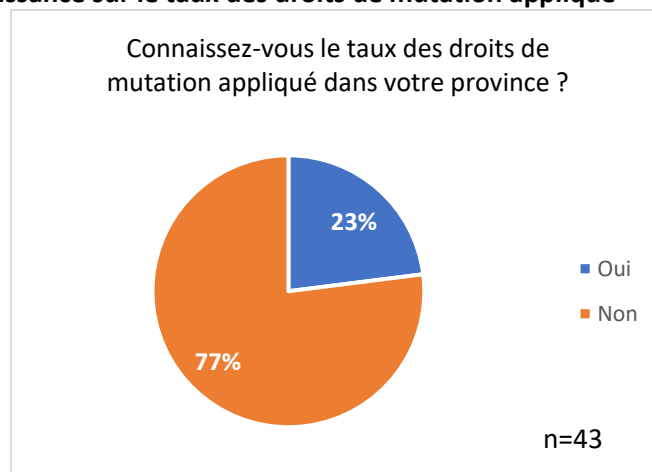
4. Paiement et apurement : Le paiement à la Banque se déroulera en un jour et l'apurement par le Comptable Public Principal s'effectuera en **un jour également.**
5. Délivrance du certificat d'enregistrement : Pendant que se déroule l'opération du paiement-apurement, le Bureau d'Enregistrement prépare déjà le certificat à délivrer. **Cette étape pourra prendre trois jours.**
6. Signature du certificat d'enregistrement : La signature du

Suivant ces étapes, la procédure de la mutation peut se faire en tout au plus 20 jours.

Vous trouverez dans les tableaux les réponses relatives :

- (i) Au nombre de jours, des procédures pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété ;
- (ii) À la transparence dans l'accomplissement des procédures administratives et dans le mode de calcul de la taxe sur le droit proportionnel ;
- (iii) À l'accès à l'information.

Graphique 31 : Connaissance sur le taux des droits de mutation appliqué

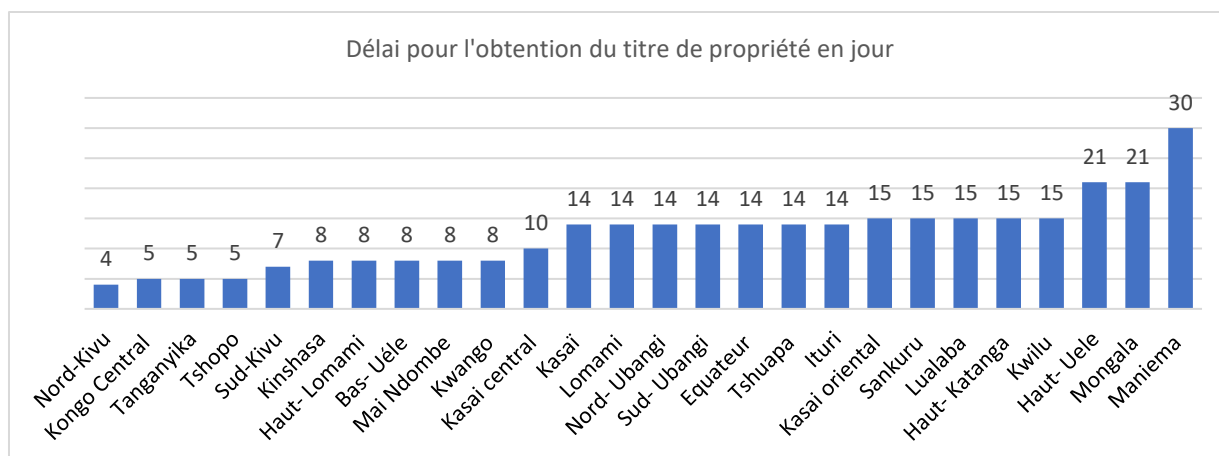


Source : enquête Target sarl

La grande majorité des interviewés affichent un niveau de connaissance faible sur le taux des droits de mutation (**Graphique 31**) appliqué dans leurs

provinces respectives (Equateur, Haut-Katanga, Kasai, Kinshasa, Kongo Central, Kwilu, Mai-Ndombe, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Sud-Ubangi et Sankuru).

Graphique 32 : Délai pour l'obtention du titre de propriété



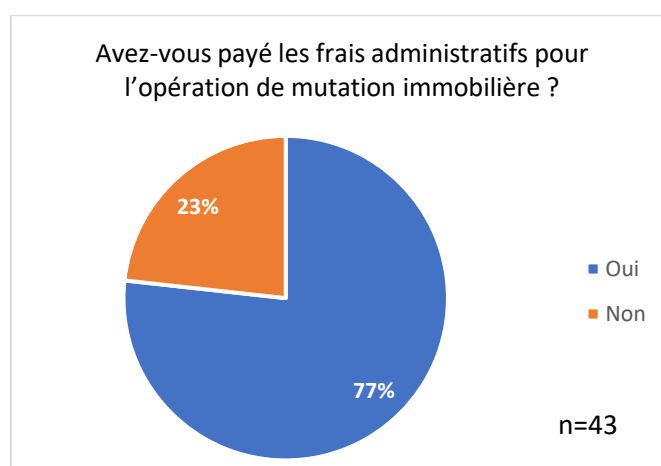
Source : données étatiques

Dans l'ensemble, le délai d'obtention effective du titre de propriété varie d'une province à une autre (**Graphique 32**), mais demeure dans le délai maximal requis, à une exception près.

Le délai le plus court est de 4 jours et est

enregistré dans la Province du Nord-Kivu. De plus, comparativement à la durée relative d'obtention d'un nouveau titre de propriété (20 jours maximum), toutes les provinces sont relativement dans le délai fixé sauf pour le Maniema, où il est de 30 jours (**Graphique 32**).

Graphique 33 : Paiement des frais pour l'opération de mutation immobilière

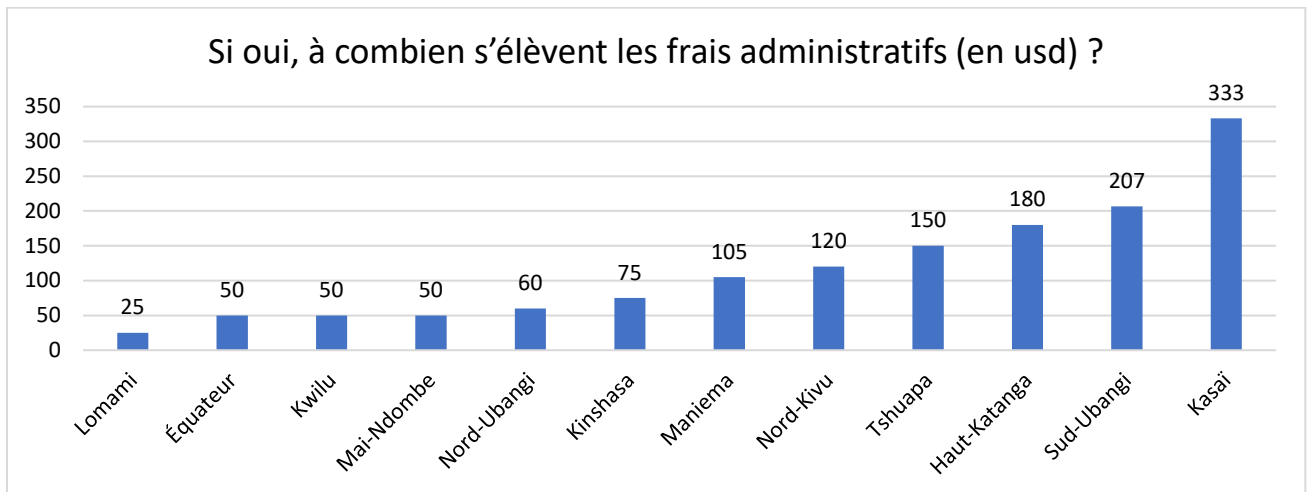


Source : enquête Target sarl

77% des répondants déclarent avoir payé directement les frais pour une opération de mutation immobilière (**Graphique 33**). Les

répondants de plus de la moitié des provinces se sont abstenus de déclarer les frais administratifs payés.

Graphique 34 : Frais administratifs de la mutation immobilière

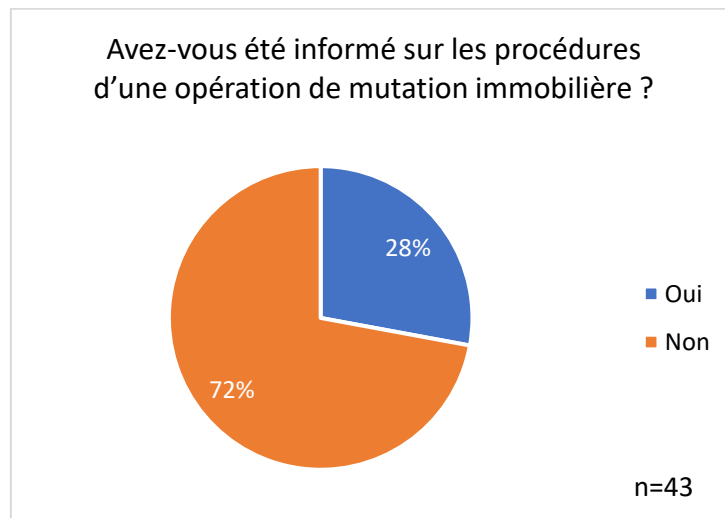


Source : enquête Target sarl

Dans 12 des 26 provinces de la RDC, les personnes ayant effectué une opération de mutation mobilière entre 2017 et 2022 ont été appelées à payer les frais administratifs.

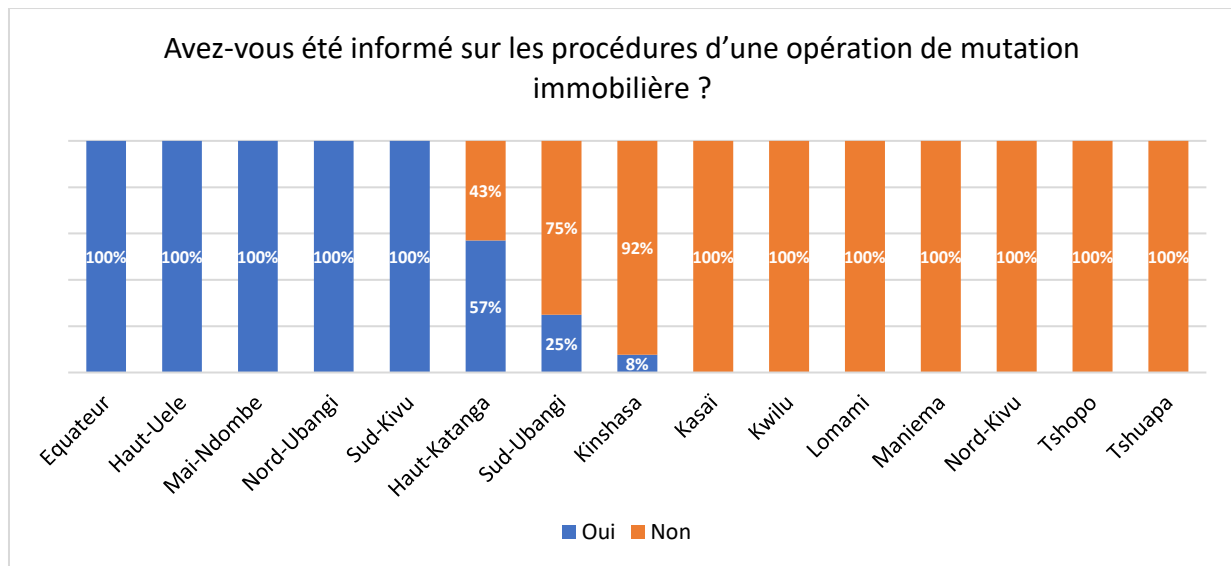
Le montant le plus élevé (333 USD) a été payé dans la province du Kasai tandis que le montant le plus faible (25 USD) est observé dans la province de Lomami.

Graphique 35 : Information sur les procédures de l'opération de mutation immobilière



Source : enquête Target sarl

Graphique 36 : Information sur les procédures de l'opération de mutation immobilière par province



Source : enquête Target sarl

Globalement, à peine 28% des personnes interrogées parmi celles qui ont effectué une opération de mutation immobilière ont été informées sur les procédures concernant cette opération (**Graphique 35**).

Toutes les personnes concernées dans les provinces de l'Equateur, du Haut-Uélé, du Mai-Ndombe, du Nord-Ubangi et du Sud-

Kivu ont été informées sur les procédures contre 57% pour la province du Haut-Katanga, 25% pour la province du Sud-Ubangi et 8% à Kinshasa (**Graphique 36**). Dans 7 autres provinces dans lesquelles les répondants ont effectué une mutation immobilière, personne parmi eux n'a reçu d'information sur les procédures.

Quelques avis et suggestions des répondants sur la mutation immobilière

- Sensibiliser suffisamment les populations sur la sécurité juridique qu'accorde la mutation immobilière effective ;
- S'adapter aux réformes et pratiques en organisant notamment un fichier électronique des mutations immobilières
- Adopter et promulguer du projet de Loi foncière, validé récemment dans le cadre de la Commission Nationale de la Réforme Foncière, modifiant et complétant celle de 1973.

SCORE MUTATION IMMOBILIERE

Tableau XIII : Classification de l'application des réformes sur la mutation immobilière							
Rang	Province	%	Score mutation immobilière sur 18	Rang	Province	%	Score mutation immobilière sur 18
1	Nord-Ubangi	39%	7	14	Ituri	6%	1
2	Kwilu	39%	7	15	Kasaï central	6%	1
3	Sud-Kivu	33%	6	16	Kasaï oriental	6%	1
4	Équateur	33%	6	17	Kwango	6%	1
5	Tshopo	33%	6	18	Lomami	6%	1
6	Mai-Ndombe	28%	5	19	Lualaba	6%	1
7	Haut-Katanga	28%	5	20	Mongala	6%	1
8	Nord-Kivu	22%	4	21	Sankuru	6%	1
9	Kinshasa	22%	4	22	Sud-Ubangi	6%	1
10	Kasaï	22%	4	23	Tanganyika	6%	1
11	Bas-Uele	6%	1	24	Tshuapa	6%	1
12	Haut-Lomami	6%	1	25	Kongo-Central	6%	1
13	Haut-Uele	6%	1	26	Maniema	6%	1

Source : enquête Target sarl

L'ensemble des provinces obtiennent les scores en-deçà de la moyenne en termes de mutation immobilière. Plus de la moitié des provinces évaluées ont moins de 10% (Tableau XIII).

v. Qualité d'administration et institution

L'évaluation de l'indicateur « Qualité d'administration et institution » a été essentiellement effectuée sur base des édits à caractère économique trouvés dans les provinces (assemblées provinciales). Le focus a été sur les édits produits et promulgués entre 2017 et 2022, la période couverte par l'étude.

Pour mesurer l'indicateur « Qualité d'administration et institution », nous nous sommes approchés de différentes assemblées provinciales pour connaître l'existence des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires).

La constitution dans son article 197 stipule que : « *L'Assemblée Provinciale est l'organe délibérant de la province. Elle délibère dans le domaine des compétences réservées à la province et contrôle le gouvernement provincial ainsi que les services publics provinciaux et locaux. Elle légifère par voie d'édit.* ». Le domaine des compétences des provinces est posé par la même constitution qui cite explicitement les matières de la compétence des provinces en les distinguant de celles exclusivement réservées à la compétence du pouvoir central.

L'Assemblée Provinciale a donc une possibilité d'impulser ou non un meilleur environnement des affaires au niveau de la province.

Les édits des provinces ci-dessous sont à caractère économique et rentrent dans le cadre d'amélioration du climat des affaires :

- L'Assemblée Provinciale de Kinshasa a dans la période du 2017 au 2022 voté 10 édits dont :
 1. L'édit relatif à la fabrication, au transport, à la commercialisation et à la consommation de l'alcool indigène (2022)
 2. L'Edit portant réglementation du petit commerce frontalier (2022)

3. L'édit fixant le régime juridique applicable aux plateformes numériques d'appui à l'optimisation de la collecte des impôts, droits, taxes et redevances dus à la ville de Kinshasa (2022)
4. L'édit portant création d'un fonds provincial d'appui au secteur agricole dans la ville de Kinshasa (2022)
5. L'édit portant réforme des procédures relatives à la perception des impôts, droits, taxes et redevances dus à la Ville de Kinshasa (2021)
6. L'édit portant modalités de répartition des recettes à caractère national ainsi que des recettes des impôts et taxes provinciaux d'intérêt commun allouées aux communes de la ville de Kinshasa (2021)
7. L'édit instituant la taxe écologique dans la ville de Kinshasa (2020)
8. L'édit portant réglementation du secteur de transport par taxi-moto dans la ville de Kinshasa (2019)
9. L'édit portant détermination des terres agricoles urbano-rurales dans la ville de Kinshasa (2019)
10. L'édit portant approbation du

plan directeur des transports urbains de la ville de Kinshasa (2019)

2015 fixant la nomenclature et les règles aux taux des impôts, droits, taxes et redevance de la Province ;

- L'Assemblée provinciale de l'Equateur a voté 4 édits portant :
 1. L'édit portant création, organisation et fonctionnement d'un fonds de développement agricole dans la Province de l'Equateur (2022)
 2. L'édit portant fixation des règles de perception des impôts, droits, taxes et redevances dus à la Province de l'Equateur et leurs mécanismes de recouvrement (2021)
 3. L'édit portant financement durable du secteur de la santé dans la Province de l'Equateur (2019)
 4. L'édit portant perception et répartition des péages pour l'utilisation des routes dans la Province de l'Equateur (2020)

- L'Assemblée provinciale du Kasai a voté 2 édits dont : portant :
 1. L'édit portant organisation de la passation des marchés publics en province et dans les entités territoriales décentralisées du Kasai (2017)
 2. L'édit fixant la nomenclature des impôts, droit, taxes et redevance pour la province du KASAI (2019)

- L'Assemblée Provinciale du Nord-Kivu a modifié et complété l'édit de

- L'Assemblée Provinciale du HAUT-LOMAMI a voté en 2021 un édit fixant les règlements relatifs aux travaux et marché public d'intérêt provincial et local.

- L'Assemblée provinciale du Lualaba a voté en 2018 l'édit portant organisation de la passation des marchés publics d'intérêt provincial et local dans la province de Lualaba

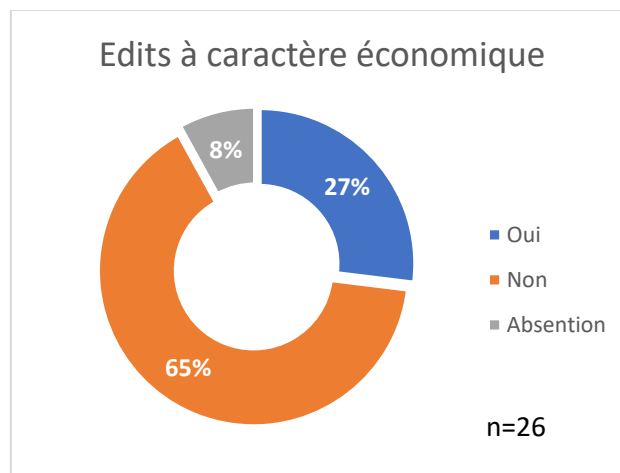
- L'Assemblée provinciale de la Tshopo a voté un édit portant organisation de la passation des marchés publics en province de la Tshopo en 2019.

Certaines Assemblées Provinciales dont celles du Sud-Ubangi et du Haut-Uele se sont abstenues de nous fournir les informations sur les édits.

Notons par ailleurs qu'à l'exception des provinces de l'Equateur, Nord-Kivu, Kinshasa et Kasai, l'essentiel des édits provinciaux pris dans la période du 2017 à 2022 portent sur la réglementation et passation des marchés publics.

En outre, nous constatons que les Assemblées Provinciales de Kinshasa, de l'Equateur et du Kasai sont les plus prolifiques en termes de production des édits à caractère économique.

Graphique 37 : Edits à caractère économique



Source : données étatiques

Quelques avis et suggestions des répondants sur la Qualité d'administration et institution

Les Assemblées Provinciales devraient :

- S'impliquer dans le processus d'amélioration du climat des affaires dans leurs Provinces respectives en légiférant les édits à caractère économique pour faciliter l'exercice des activités économiques;
- Faire preuve de productivité législative, les députés provinciaux devraient prendre des initiatives des édits dont la compétence leur est reconnue par le pouvoir central afin de rendre leurs provinces beaucoup plus attractives et propices aux affaires pour les investisseurs ;
- S'assurer que toutes les réformes sur l'amélioration du climat des affaires s'adaptent aux spécificités de leurs provinces et proposer des amendements pour une meilleure application de la loi sur terrain ;
- S'assurer que Le Rapporteur de l'Assemblée Provinciale veille à un meilleur archivage des annales parlementaires via les NTIC ;
- Elaborer un annuaire des édits en vigueur, le mettre à jour de manière systématique et le vulgariser de manière constante ;
- Eviter de proposer des reformes sans études suffisantes sur la question et surtout sans identifier le financement nécessaire pour sa mise en œuvre en cas de besoin sur l'ensemble de la province.

SCORE QUALITE D'ADMINISTRATION ET INSTITUTION

Tableau XIV: Classification de l'application des réformes sur la Qualité de l'administration et institution

Rang	Province	%	Score qualité des institutions sur 18	Rang	Province	%	Score qualité des institutions sur 18
1	Equateur	100%	18	14	Kongo-Central	0%	0
2	Haut-Uele	100%	18	15	Kwango	0%	0
3	Kasaï	100%	18	16	Kwilu	0%	0
4	Kinshasa	100%	18	17	Lomami	0%	0
5	Lualaba	100%	18	18	Mai Ndombe	0%	0
6	Nord-Kivu	100%	18	19	Maniema	0%	0
7	Tshopo	100%	18	20	Mongala	0%	0
8	Bas- Uélé	0%	0	21	Nord-Ubangi	0%	0
9	Haut- Katanga	0%	0	22	Sankuru	0%	0
10	Haut-Lomami	0%	0	23	Sud-Kivu	0%	0
11	Ituri	0%	0	24	Sud-Ubangi	0%	0
12	Kasaï Central	0%	0	25	Tanganyika	0%	0
13	Kasaï oriental	0%	0	26	Tshuapa	0%	0

Source : enquête Target sarl

Les provinces de l'Equateur, du Haut-Uélé, de Kinshasa, du Lualaba, du Nord-Kivu et de la Tshopo étant les seules à avoir voté les édits à caractère économique entre 2017 et 2022 obtiennent la totalité de score sur l'indicateur Qualité d'administration et institution.



CONCLUSION

ÉTUDE SUR L'APPLICATION DES RÉFORMES
SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES DANS
LES 26 PROVINCES

L'application des réformes sur le climat des affaires dans les provinces de la RDC comporte des défis dont le principal est la faible connaissance des réformes.

Les faibles scores des provinces s'expliquent principalement par leur contreperformance au niveau de la fiscalité, mutation immobilière et qualité d'administration. L'absence d'édit économique voté entre 2017 et 2022 a négativement affecté le score final de la majorité des provinces. Les provinces de Kinshasa, de l'Equateur et de la Tshopo sont les seules à avoir obtenu un score supérieur ou égal à 50 grâce notamment à leur performance sur l'application des réformes sur le démarrage d'activité économique et la qualité d'administration (production des édits économiques).

Tableau XV : Classification finale des provinces sur l'application des réformes sur le climat des affaires *

Rang	Province	Score démarrage d'activité sur 28	Score fiscalité sur 18	Score permis de construire sur 18	Score mutation immobilière sur 18	Score qualité des institutions sur 18	Score global sur 100
1	Kinshasa	16	9	7	4	18	54
2	Equateur	14	6	7	6	18	51
3	Tshopo	16	4	7	6	18	51
4	Kasaï	12	6	9	4	18	49
5	Nord-Kivu	14	4	8	4	18	48
6	Lualaba	8	6	10	1	18	43
7	Haut-Uele	8	5	8	1	18	40
8	Nord-Ubangi	15	6	9	7	0	37
9	Kwilu	11	7	11	7	0	36
10	Sud-Kivu	15	5	8	6	0	34
11	Haut- Katanga	14	6	8	5	0	33
12	Mai Ndombe	9	8	10	5	0	32
13	Haut-Lomami	13	8	9	1	0	31
14	Bas- Uélé	14	6	10	1	0	31
15	Lomami	13	7	9	1	0	30
16	Maniema	14	6	8	1	0	29
17	Sankuru	11	7	9	1	0	28
18	Tanganyika	14	5	8	1	0	28
19	Ituri	14	5	7	1	0	27
20	Kwango	12	6	8	1	0	27
21	Kasaï oriental	12	6	7	1	0	26
22	Kongo-Central	12	5	7	1	0	25
23	Tshuapa	10	7	7	1	0	25
24	Kasaï Central	13	6	4	1	0	24
25	Sud-Ubangi	8	5	9	1	0	23
26	Mongala	8	5	4	1	0	18
Score Moyen		12	6	8	3	5	34

* L'indicateur démarrage d'activité a été évalué sur 28 points et les 4 autres sur 18 points chacun (cfr. **Système de notation**, page 15).

11 provinces sur 26 ont obtenu un score supérieur ou égal 14 sur l'application des réformes sur le démarrage d'activité économique tandis que dans les 15 autres provinces, les évaluations sont en dessous de la moyenne. Les provinces de Kinshasa et de la Tshopo sont particulièrement les mieux évaluées avec 16 points sur 28. Les provinces de Lualaba, du Haut-Uélé, du Sud-Ubangi et de la Mongala sont les dernières du classement sur cet indicateur avec 8 points chacun.

Sur l'indicateur Fiscalité, seule la province de Kinshasa a obtenu 9 points sur 18 ; le reste des provinces sont en-deçà de la moyenne avec Tshopo et du Nord-Kivu en dernière position avec 4 points chacun.

10 provinces sur 26 ont été bien évaluées sur l'indicateur « Permis de construire » avec la province de Kwilu en tête comptant 11 points sur 18 alors que les dernières sur cet indicateur, les provinces du Kasai Central et de la Mongala, ont obtenu chacun 4 points sur 18

La mutation immobilière est l'indicateur le plus en souffrance dans les provinces principalement à cause de la méconnaissance des réformes. Toutes les provinces ont obtenu moins de 9 points sur 18. 16 Provinces sur 26 ont obtenu un score de 1 sur 18

Dans la plupart des provinces, les édits économiques outre ceux budgétaires n'ont pas été trouvés. Seules les provinces de l'Equateur, Kinshasa, Tshopo, Kasai, Nord-Kivu, Lualaba, Haut-Uélé ont satisfait à l'évaluation car ayant voté les édits économiques dans la période du 2017 à 2022.

En définitive, nous recommandons des efforts en termes de vulgarisation des différentes réformes en y associant des cabinets spécialisés en communication en vue d'un meilleur impact auprès des différentes cibles (population, administrations publiques et entreprises).

De manière spécifique, nous recommandons ce qui suit, par indicateur :

1. **Démarrage** : Etendre le Guichet unique dans toutes les provinces et veiller à une connexion de tous les sites via un serveur pour mieux centraliser les données et faciliter les recherches ;
2. **Fiscalité** : Codifier toutes les taxes et les rendre plus accessibles au grand public via les NTIC ;
3. **Permis de construire** : Numériser les informations et les rendre les informations sur le permis de construire accessibles au public via les NTIC ;
4. **Mutation** : Adoption et vulgarisation de la loi foncière;
5. **Qualité d'administration** : Elaborer chaque année un annuaire de tous les édits en vigueur en RDC, disponible également en ligne.

BIBLIOGRAPHIE

1. Décret n° 14/ 014 du 08 mai 2014 portant création, organisation et fonctionnement du guichet unique de création d'entreprise, Ministère de la Justice des humaines ;
2. Constitution de la République Démocratique du Congo (révisée), 20 janvier 2011 ;
3. Ordonnance-loi 69-006 du 10 février 1969 sur l'impôt réel ;
4. Note circulaire n°1441/SG/AFF-F/003/2018 du 7 décembre 2018 relative à la réduction des procédures et à la création d'une cellule spéciale de traitement des dossiers de mutation des immeubles à caractère commercial ;
5. Annexe à l'arrêté du Ministre provincial n°007/CAB/MIN.PROV/FIN.ECO/2022 du 30 Mars 2022 fixant les taux de l'impôt sur la superficie des propriétés foncières bâties et non bâties de la ville de Kinshasa ;
6. Annexe à l'arrêté CAB.MIN/FECDPMEA/SANK/07/FMD/001/2022 fixant les taux des recettes à percevoir à l'initiative du Ministre Provincial des Mines, Affaires foncières et Hydrocarbures ;
7. Arrêté provincial ministériel n° 202/CAB/MIN/ECO.FIN&COM/TANG/MKR/2020 du 21/12/2020 fixant les taux et les rangs de l'impôt sur la superficie des propriétés bâties et non bâties à percevoir à l'initiative du ministère provincial ayant les finances dans ses attributions ;
8. Note circulaire n°1441/SG/AFF-F/002/2009, concerne : procédure de traitement du dossier pour la délivrance des titres des propriétés ;
9. Edit n°001/AP/EQ/2021 du 16 décembre 2021 portant fixation des règles de perception des impôts, droits, taxes et redevances dus à la Province de l'Equateur et leurs mécanismes de recouvrement ;
10. Edit n°004/AP/EQ/2020 du 03 septembre 2020 portant perception et répartition des péages pour l'utilisation des routes dans la Province de l'Equateur ;
11. Edit n°001/AP/EQ/2019 du 04 décembre 2019 portant financement durable du secteur de la santé dans la Province de l'Equateur ;
12. Edit n°007/AP/EQ/2022 du 28 novembre 2022 portant création, organisation et fonctionnement d'un fonds de développement agricole dans la Province de l'Equateur ;
13. Edit n°01/07/KASAI/001/2017 du 18 janvier 2017 portant organisation de la passation des marchés publics en province et dans les entités territoriales décentralisées du Kasai ;

14. Edit n° 005/2021 du 31 décembre 2021 portant réforme des procédures relatives à la perception des impôts, droits, taxes et redevances dus à la Ville de Kinshasa ;
15. Edit n°012 du 16 juillet 2018 portant organisation de la passation des marchés publics d'intérêt provincial et local dans la province de Lualaba ;
16. Edit n°019/003/2019 du 03 décembre 2019 portant organisation de la passation des marchés publics en province de la Tshopo ;
17. Edit n°002/201/CAB/GP/HL/KIBA/2021 du 19 novembre 21 fixant les règlements relatifs aux travaux et marchés publics d'intérêt provincial et local dans la province du Haut-Lomami ;
18. Edit n°01/07/KSAI/001/2019 du 06 décembre 2019 fixant nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la province du Kasai ;
19. Edit n°002 du 03/06/2011 portant organisation de la passation des marchés publics en province et dans les entités territoriales décentralisées au Sud-Kivu ;
20. Proposition d'édit portant modalité de répartition des recettes à caractère national ainsi que des recettes des impôts et taxes provinciaux d'intérêt commun allouées aux communes de la ville de Kinshasa, Mai 2021 ;
21. Proposition d'édit fixant le régime juridique applicable aux plateformes numériques d'appui à l'optimisation de la collecte des impôts, droits, taxes et redevance dus à la ville de Kinshasa, 2022 ;
22. Proposition d'édit portant réglementation du petit commerce frontalier, septembre 2022 ;
23. Proposition d'édit relatif à la protection et gestion des zones humides dans la ville de Kinshasa, septembre 2022 ;
24. Proposition d'édit portant création d'un fonds provincial d'appui au secteur agricole dans la ville de Kinshasa, mars 2022 ;
25. Edit portant budget de la ville pour l'exercice 2023, novembre 2022 ;
26. Projet d'édit portant approbation du plan directeur des transports urbains de la ville de Kinshasa, 2019 ;
27. Proposition d'édit portant réglementation du secteur de transport par taxi-moto dans la ville de Kinshasa, 2019 ;
28. Proposition d'édit portant détermination des terres agricoles urbano-rurales dans la ville de Kinshasa, septembre 2019 ;

29. Proposition d'édit relatif à la fabrication, au transport, à la commercialisation et à la consommation de l'alcool indigène, septembre 2022 ;
30. Proposition d'édit instituant la taxe écologique dans la ville de Kinshasa, septembre 2020
31. Référence : Ministère du plan, Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019, Page 1



ANNEXE

ÉTUDE SUR L'APPLICATION DES RÉFORMES
SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES DANS
LES 26 PROVINCES

ANNEXE I QUESTIONNAIRE

1.1. Questionnaire

SONDAGE SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES_ 2022 QUESTIONNAIRE

N° questionnaire : ____ Date d'interview : ____ / ____ / 2022 Heure début : l ____ l ____ l Heure fin : l ____ l ____ l
Jour de l'interview : Lundi /Mardi /Mercredi /Jeudi /Vendredi /Samedi
Dimanche Code de la ville : ____ Code de l'enquêteur : ____ Code du superviseur : ____

Bonjour Monsieur/ Madame, nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté en répondant au questionnaire sur les climats des affaires en RDC dont l'étude est organisée par l'ANAPI et pilotée par notre cabinet Target SARL en vue d'évaluer les différents indicateurs.

Je m'appelle..... Votre structure a été sélectionnée pour participer à l'enquête. Auriez-vous une trentaine des minutes à m'accorder pour que nous puissions nous entretenir avec vous, SVP ?
Merci d'avance.

I. IDENTIFICATION DU REpondant

		Code
A1	Nom du répondant
A2	Position (ex. : gestionnaire, avocat, etc.
A3	Nom de l'entreprise/entité/structure
A4	Province
A5	Ville

	A4. Forme juridique	Code
1	Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L)	<input type="checkbox"/>
2	SARLU	<input type="checkbox"/>
3	Société par Action Simplifiée (S.A.S)	<input type="checkbox"/>
4	Société Anonyme (S.A)	<input type="checkbox"/>
5	Société à Nom Collectif (S.N.C)	<input type="checkbox"/>
6	Société en Commandite Simple (S.C.S)	<input type="checkbox"/>
7	Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E)	<input type="checkbox"/>
8	Etablissement	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>

II. DEMARAGE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

B1. Avez-vous connaissance des reformes sur la création d'entreprise dans votre province ?

Enquêteur : Si B1 = non, aller à B4

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

B2. Si oui, lesquelles ?

B3. Etes-vous satisfait de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans votre province ?

		Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/pas d'opinion	<input type="checkbox"/>	
2	Pas du tout satisfait	<input type="checkbox"/>	
3	Pas satisfait	<input type="checkbox"/>	
4	Ni satisfait, ni pas satisfait	<input type="checkbox"/>	
5	Satisfait	<input type="checkbox"/>	
6	Très satisfait	<input type="checkbox"/>	

B4. Combien de temps les démarches de création de votre entreprise vous ont pris auprès du Guichet unique de création d'entreprises/Tribunal de commerce ou Grande Instance/Point unique/TGI, du dépôt de la demande à l'obtention des documents (RCCM/ID NAT/ Numéro d'impôt/N° Affiliation à la CNSS/N° Affiliation ONEM/N° Affiliation INPP) ? (Une seule réponse par assertion)

		RCCM	ID NAT	Numéro d'impôt	N° Affiliation à la CNSS	N° Affiliation ONEM	N° Affiliation INPP
1	1-3 jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	4-7 jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	2 semaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	30 jours ou plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B5. Pouvez-vous préciser le nombre de jours exact, si possible ?

		Nombre de jour exact
1	RCCM
2	ID NAT
3	Numéro d'impôt
4	N° Affiliation à la CNSS
5	N° Affiliation ONEM
6	N° Affiliation INPP

B6. Les démarches d'obtention des documents de votre entreprise ont été effectuées dans votre province ?

		Oui	Non
1	RCCM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	ID NAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Numéro d'impôt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	N° Affiliation à la CNSS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	N° Affiliation ONEM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	N° Affiliation INPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B7. Si non, dans quelle province ?

PROG : INSEREZ LA LISTE DES 26 PROVINCES DE LA RDC

/...../

B8. Après de quelle institution vous êtes-vous adressée pour obtenir ces documents ? (Une seule réponse par assertion)

		RCCM	ID NAT	Numéro d'impôt	N° Affiliation à la CNSS	N° Affiliation ONEM	N° Affiliation INPP
1	Guichet unique de création d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Point unique de créations d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Tribunal de commerce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Tribunal des Grandes Instances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	DGI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B9. Qui est-ce qui était en charge de ces démarches ? (Une seule réponse possible)

		Code
1	Moi-même	<input type="checkbox"/>
2	J'avais délégué un Avocat	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

B10. Avez- vous payé les frais pour l'obtention de vos documents ? (Une seule réponse possible)

Enquêteur : si B10=1 aller à B11, si B10=2 aller à B12, si B10= 3 ou 4 aller à B14

		Code
1	Oui, une seule fois pour tous les documents	<input type="checkbox"/>
2	Oui, pour chacun des documents séparément	<input type="checkbox"/>
3	Non, je n'ai rien payé	<input type="checkbox"/>
4	Ne sait pas/refus de réponse	<input type="checkbox"/>

B11. Combien avez-vous payé auprès du GUCE/Tribunal de commerce/Point unique pour obtenir votre RCCM ?

Enquêteur : le montant doit être exprimé en USD, veuillez à considérer le taux de 2000fc pour 1\$.

/...../

B12. Si les frais ont été payés séparément, pouvez-vous préciser le montant pour chacun de documents ?

Enquêteur : le montant doit être exprimé en USD, veuillez à considérer le taux de 2000fc pour 1\$.

		Montant exact
1	RCCM
2	ID NAT
3	Numéro d'impôt

4	N° Affiliation à la CNSS
5	N° Affiliation ONEM
6	N° Affiliation INPP

B13. Avez-vous reçu une preuve de paiement ?

		Oui	Non
1	RCCM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	ID NAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Numéro d'impôt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	N° Affiliation à la CNSS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	N° Affiliation ONEM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	N° Affiliation INPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B14. Parmi ces documents, lesquels vous ont été exigé pour l'obtention du RCCM/ID NAT/ Numéro d'impôt/N° Affiliation à la CNSS/N° Affiliation ONEM/N° Affiliation INPP ? (Plusieurs réponses possibles)

		Code
1	Lettre de demande de création	<input type="checkbox"/>
2	Statut de la société	<input type="checkbox"/>
3	Spécimen de la signature du/des dirigeants sociaux	<input type="checkbox"/>
4	Preuve de libération du capital social	<input type="checkbox"/>
5	Preuve du paiement des frais administratifs	<input type="checkbox"/>
6	Demande écrite pour l'obtention du RCCM	<input type="checkbox"/>
7	Liste des gérants, administrateurs, dirigeants ou associés	<input type="checkbox"/>
8	Bulletin de souscription du capital social	<input type="checkbox"/>
9	Preuve d'identité des associés, actionnaires ou dirigeants sociaux	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>
99	Ne sait pas/Aucun de ces documents (exclusif)	<input type="checkbox"/>

III. FISCALITE

C1. Avez-vous connaissance des réformes sur la fiscalité dans votre province ?

Enquêteur : Si C1 = non, aller à C4

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

C2. Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

C3. Etes-vous satisfait de l'application des réformes sur la fiscalité dans votre province ?

		Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/pas d'opinion	<input type="checkbox"/>	
2	Pas du tout satisfait	<input type="checkbox"/>	

3	Pas satisfait	<input type="checkbox"/>	
4	Ni satisfait, ni pas satisfait	<input type="checkbox"/>	
5	Satisfait	<input type="checkbox"/>	
6	Très satisfaisant	<input type="checkbox"/>	

a. Impôt foncier

C4. Connaissez-vous l'impôt foncier ?

Enquêteur : Si C4 = non, aller à C7

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

C5. Si oui, le payez-vous ?

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

C5. Sous quel taux ?

/...../

C6. Par quel moyen avez-vous connu le taux de l'impôt foncier ? **(Une seule réponse possible)**

		Code
1	Par affichage à la division urbaine des Affaires foncières	<input type="checkbox"/>
2	Sur internet	<input type="checkbox"/>
3	De bouche à l'oreille	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

b. Impôt sur les revenus locatifs

C7. Connaissez-vous l'impôt sur le revenu locatif ?

Enquêteur : Si C7 = non, aller à D1

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

C8. Si oui, le payez-vous ?

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

C9. Sous quel taux ?

/...../

C10. Par quel moyen avez-vous appris l'existence du taux de l'impôt sur le revenu locatif ? **(Une seule réponse possible)**

		Code
1	Par affichage à la Division urbaine de l'Urbanisme	<input type="checkbox"/>
2	Sur internet	<input type="checkbox"/>
3	De bouche à l'oreille	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

C11. Comment jugez-vous la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif ?

	Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/pas d'opinion	<input type="checkbox"/>
2	Très mauvaise	<input type="checkbox"/>
3	Mauvaise	<input type="checkbox"/>
4	Ni bonne, ni mauvaise	<input type="checkbox"/>
5	Bonne	<input type="checkbox"/>
6	Très bonne	<input type="checkbox"/>

IV. PERMIS DE CONSTRUIRE (AUTORISATION DE BATIR)

D1. Avez-vous connaissance des réformes sur l'obtention du permis de construire ou autorisation de bâtir dans votre province ?

Enquêteur : Si D1 = non, aller à D4

	Code
1	Oui <input type="checkbox"/>
2	Non <input type="checkbox"/>

D2. Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

D3. Etes-vous satisfait de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans votre province ?

	Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/pas d'opinion	<input type="checkbox"/>
2	Pas du tout satisfait	<input type="checkbox"/>
3	Pas satisfait	<input type="checkbox"/>
4	Ni satisfait, ni pas satisfait	<input type="checkbox"/>
5	Satisfait	<input type="checkbox"/>
6	Très satisfaisant	<input type="checkbox"/>

D4. Y a-t-il eu des réformes (changements dans la pratique ou dans les lois et règlements) qui ont eu une incidence sur le processus d'obtention des permis de construction depuis le 2 mai 2018 ?

	Code
1	Oui <input type="checkbox"/>
2	Non <input type="checkbox"/>
3	Ne sait pas <input type="checkbox"/>

D5. Avez-vous eu un projet de construction au cours de ces 5 dernières années ?

Enquêteur : Si D5 = non, aller à E1

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

D6. Avez-vous obtenu un permis de construction pour votre projet ?

Enquêteur : Si D6 = non, aller à D17

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

D7. Il (le permis de construire) vous a été délivré en/dans combien de temps/jours ? **(Une seule réponse possible)**

		Code
1	1-8 jours	<input type="checkbox"/>
2	2 semaines	<input type="checkbox"/>
3	3 semaines	<input type="checkbox"/>
4	Au-delà de 3 semaines	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>

D8. Pouvez-vous préciser le nombre de jours exact, si possible ?

/..../

D9. Qui était en charge des démarches administratives ? **(Une seule réponse possible)**

		Code
1	Moi-même	<input type="checkbox"/>
2	J'avais délégué une personne (avocat)	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>

D10. Le permis de construire vous a été délivré par... ? **(Une seule réponse possible)**

		Code
1	Le ministère provincial de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>
2	Le ministère national de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>
3	La Division urbaine de l'Urbanisme	<input type="checkbox"/>
4	La commission urbaine de l'autorisation de bâtir	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>

D11. Avez-vous reçu une visite d'inspection dans votre chantier... ?

		Oui	Non
1	Avant les débuts des travaux de construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Pendant l'exécution des travaux de construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Après la construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D12. Quels sont les documents qui ont été exigés pour vous délivrer le permis de construire ? **(Plusieurs réponses possibles)**

		Code
1	Plan de situation du terrain	<input type="checkbox"/>

2	Plan de masse de construction à édifier ou à modifier	<input type="checkbox"/>
3	Plan en coupe du terrain et le projet	<input type="checkbox"/>
4	Notice décrivant le terrain et le projet	<input type="checkbox"/>
5	Plan des façades et des toitures	<input type="checkbox"/>
6	Preuve de l'assurance de construction	<input type="checkbox"/>
98	Autres	<input type="checkbox"/>

D13. Avez- vous payé les frais pour obtenir le permis de construire ?

Enquêteur : Si D13 = non ou ne sait pas, aller à D15

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>
98	Ne sait pas	<input type="checkbox"/>

D14. Si oui, combien avez-vous payé (frais) ?

Enquêteur : le montant doit être exprimé en USD.

/..../

D15. Avez-vous reçu des explications sur le calcul de la taxe de bâtisse ?

Enquêteur : Si D15 = non, aller D17

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

D16. Par quel moyen ? (Une seule réponse possible)

		Code
1	Par affichage à la Division urbaine de l'Urbanisme	<input type="checkbox"/>
2	Sur internet	<input type="checkbox"/>
3	De bouche à l'oreille	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

D17. Quelle est votre opinion sur le calcul de cette taxe ? Pourquoi ?

		Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/Pas d'opinion	<input type="checkbox"/>	
2	Pas du tout transparent	<input type="checkbox"/>	
3	Pas transparent	<input type="checkbox"/>	
4	Ni transparent, ni pas transparent	<input type="checkbox"/>	
5	Transparent	<input type="checkbox"/>	
6	Très transparent	<input type="checkbox"/>	

D18. D'une manière générale, quelle est votre opinion sur la procédure d'obtention du permis de construire ? Pourquoi ?

		Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/Pas d'opinion	<input type="checkbox"/>	
2	Très mauvaise	<input type="checkbox"/>	

3	Mauvaise	<input type="checkbox"/>	
4	Ni bonne, ni mauvaise	<input type="checkbox"/>	
5	Bonne	<input type="checkbox"/>	
6	Très bonne	<input type="checkbox"/>	

V. MUTATION IMMOBILIERE

E1. Êtes-vous au courant d'une réforme liée au processus de transfert d'une propriété ou au système d'administration foncière en cours ?

Enquêteur : Si E1 = non, aller à E4

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

E2. Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

E3. Etes-vous satisfait de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans votre province ?

		Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas/pas d'opinion	<input type="checkbox"/>	
2	Pas du tout satisfait	<input type="checkbox"/>	
3	Pas satisfait	<input type="checkbox"/>	
4	Ni satisfait, ni pas satisfait	<input type="checkbox"/>	
5	Satisfait	<input type="checkbox"/>	
6	Très satisfaisant	<input type="checkbox"/>	

E4. Vous personnellement, avez-vous eu à effectuer une mutation/vente immobilière au cours de 2 dernières années ?

Enquêteur : Si E4 = non, aller à E9

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

E5. Si oui, vous avez reçu le nouveau titre de propriété endéans combien de jour ? (**Une seule réponse possible**)

		Code
1	1-3 jours	<input type="checkbox"/>
2	4-7 jours	<input type="checkbox"/>
3	2 semaines	<input type="checkbox"/>
4	3 semaines et plus	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

E6. Pouvez-vous préciser le nombre de jours exact, si possible ?

/.../

E7. Parmi les documents suivants, lesquels ont été exigé avant la mutation ? (Plusieurs réponses possibles)

		Code
1	Le contrat de vente dûment notarié par le Notaire de la ville, et non par le Conservateur des Titres Immobiliers	<input type="checkbox"/>
2	Preuve de la transaction bancaire de la vente	<input type="checkbox"/>
3	Le rapport de la valeur expertisée de l'immeuble, objet de la mutation.	<input type="checkbox"/>
4	La preuve de paiement auprès du comptable de la DGRAD des droits proportionnels.	<input type="checkbox"/>
5	La preuve de paiement des frais cadastraux et techniques.	<input type="checkbox"/>
6	La fiche de renseignement pour conversion ou octroi des titres immobiliers.	<input type="checkbox"/>
98	Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

E8. Connaissez-vous le taux des droits de mutation appliqué dans votre province ?

Enquêteur : Si E9 = non, aller à E11

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

E9. Si oui, à combien s'élève le taux des droits ?

Enquêteur : le taux est exprimé en %

/.../

E10. Avez-vous payé les frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière ?

Enquêteur : Poser E11 à E13 seulement si E4 = oui

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

E11. Si oui, à combien s'élève les frais administratifs ?

Enquêteur : le montant doit être exprimé en USD

/.../

E12. Avez-vous été informé sur les procédures d'une opération de mutation immobilière ?

		Code
1	Oui	<input type="checkbox"/>
2	Non	<input type="checkbox"/>

E13. Dans quelle mesure jugez-vous la transparence dans... ?

		...la procédure administrative	...le calcul de la taxe sur le droit proportionnel
1	Ne sait pas/pas d'opinion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Pas du tout transparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Pas transparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Ni transparent, ni pas transparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Transparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Très transparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E14. Laquelle de ces affirmations vous identifie par rapport à l'ANAPI ? (Une seule réponse possible)

		Code
1	Je connais ANAPI mais je n'ai jamais participé à une de leurs activités	<input type="checkbox"/>
2	Je connais ANAPI et j'ai déjà participé à leurs activités	<input type="checkbox"/>
3	Je n'ai jamais entendu parler de l'ANAPI	<input type="checkbox"/>

E15. D'une manière générale, comment évaluez-vous le climat des affaires dans votre province ?

		Code	Pourquoi ?
1	Ne sait pas	<input type="checkbox"/>	
2	Très mauvaise	<input type="checkbox"/>	
3	Mauvaise	<input type="checkbox"/>	
4	Ni bonne, ni mauvaise	<input type="checkbox"/>	
5	Bonne	<input type="checkbox"/>	
6	Très bonne	<input type="checkbox"/>	

VI. ATTENTE

G1. En votre qualité d'entrepreneur, quelles seraient vos attentes en termes d'amélioration du climat des affaires dans votre province ?

.....

.....

.....

Information pour le contrôle qualité :

Nom du répondant :

Numéro de téléphone :

Titres :

MERCI DE VOTRE ATTENTION



MANUEL DE FORMATION DES ENQUETEURS DE
L'ETUDE SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES EN RDC
2022

1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Des réformes économiques importantes ont été réalisées dès 2001, avec comme priorité : (I) la libéralisation de l'ensemble des secteurs de l'économie nationale (minier, hydrocarbure, télécommunication), (II) l'adoption du système de taux de change flottant, (III) la réduction de certains taux de la fiscalité intérieure, (IV) la mise en place de nouveaux textes de lois incitatifs destinés à favoriser la liberté du commerce et de l'industrie, (V) l'adoption de nouvelles lois incitatives ayant pour but de permettre l'exploitation des ressources naturelles et la promotion des investissements.

Ce programme qui continue jusqu'à ce jour, vise absolument :

- La réduction de la facilitation des formalités pour ce qui concerne la pratique des affaires et même la rationalisation des opérations administratives ;
- La réduction de la durée dans le traitement des dossiers par les administrations de l'état ;
- L'allègement des prix des opérations en baissant les tarifs des impôts, des droits, des taxes et moins des redevances ;
- La transparence et la réduction des procédures administratives ;
- L'élimination progressive des tracasseries administratives et policières.

Etant donné que le processus de réforme n'est pas seulement l'affaire de Kinshasa mais également des provinces, l'ANAPI ne cesse d'intensifier des actions de communication et de vulgariser des réformes au sein des structures réformatrices au niveau national et en provinces, mais aussi insister sur l'implantation, le renforcement et l'opérationnalisation des cellules provinciales du climat des affaires, organes d'accompagnement de la dynamique sur terrain pour piloter et capitaliser les acquis des réformes.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude est d'évaluer, au moyen des critères précis et adaptés, les performances des provinces du pays, y compris la ville de Kinshasa, dans le processus de la mise en œuvre des réformes sur le climat des affaires.

Il s'agit spécifiquement de :

- Evaluer l'impact des réformes par rapport aux objectifs visés sur chaque indicateur ciblé ;
- S'assurer du niveau de satisfaction exprimé par les bénéficiaires desdites réformes ;
- Classifier les provinces suivant les critères de performance dans la mise en œuvre effective des réformes
- Créer de l'émulation en matière de climat des affaires en faveur du secteur privé induisant le développement économique du pays.

Eu égard à ce qui précède, l'étude sera basée sur les domaines suivants et qui constituent les principales réformes qui font l'objet de cette étude :

1. Démarrage d'activité économique

La collecte des données nécessaires pour mesurer les efforts en termes de réduction des délais, coûts et procédures applicables sur la création d'entreprise dans son volet d'obtention du RCCM.

2. Fiscalité

- (i) *L'impôt foncier : taux appliqué dans chaque province*
- (ii) *L'impôt sur le revenu locatif : Procédures et taux*

3. Permis de construire

- (iii) *Le nombre de jours, des procédures pour l'obtention du permis de construire ;*
- (iv) *La délégation ou non de la signature à l'administration ;*
- (v) *La réalisation des inspections avant, pendant et après la construction ;*
- (vi) *La transparence du mode de calcul de la taxe de bâtisse.*

4. Mutation immobilière

- (vii) *Le nombre de jours, des procédures pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété ;*
- (viii) *La transparence dans l'accomplissement des procédures administratives et dans le mode de calcul de la taxe sur le droit proportionnel ;*
- (ix) *L'accès à l'information.*

5. Qualité d'administration et institution

L'existence des édits provinciaux à impact économique ainsi que leurs nombres (en dehors des édits budgétaires).

3. OBJECTIFS DU MANUEL

Ce manuel de formation permettra aux enquêteurs de comprendre parfaitement leurs rôles et responsabilités au cours de la conduite de l'enquête proprement dite. C'est la ligne directrice de ce qui se passera sur terrain. Il est conçu afin de donner aux enquêteurs une compréhension claire de la portée de l'ensemble de l'étude ainsi que de fournir un document de référence détaillé pour s'assurer que les enquêteurs comprennent bien leurs rôles et responsabilités.

4. COLLECTE DE DONNEES

La collecte de données sera structurée en 2 phases :

La phase documentaire ;

La phase quantitative avec 500 interviews à faire dans les 26 chefs-lieux des provinces auprès des entreprises ;

Cette phase sera précédée de deux jours de formation avec le Responsable de collecte de données où il sera question d'expliquer aux enquêteurs et superviseurs le contexte de l'étude et le questionnaire, la manière de mener une interview et les attitudes à adopter.

La fin de la formation sera sanctionnée par la réalisation des interviews pilotes sur le terrain pour assurer la bonne compréhension et maîtrise du travail du terrain.

Chaque enquêteur aura à réaliser des interviews suivant le quota qui lui sera attribué par son superviseur direct. Des rendez-vous doivent être pris avec les répondants pour garantir une collecte des données aisée sur le terrain.

Pour une bonne organisation du travail, les superviseurs devront se rencontrer chaque matin avec les enquêteurs pour planifier la journée, donner des consignes et faire des observations éventuelles.

Pendant la journée, le superviseur devra visiter tous ses enquêteurs pour vérifier l'effectivité des interviews et la manière dont les enquêteurs administrent le questionnaire. Il devra également les appeler par moment pour savoir s'ils évoluent bien et qu'ils ne sont pas butés à des difficultés.

A la fin de chaque journée, les superviseurs devront se rencontrer avec les enquêteurs pour faire le point de la journée. C'est à ce même moment que les superviseurs procèdent à la synchronisation des interviews réalisées par chaque enquêteur.

Il sied de noter que le contrôle qualité sera fait sur 100% d'interviews. Toutes les interviews qui n'auront pas satisfait au test de contrôle qualité seront automatiquement rejetées et l'équipe concernée devra refaire le travail à ses propres frais.

5. INSTRUCTIONS AUX ENQUETEURS

Le rôle de l'enquêteur est de collecter les informations requises par le questionnaire pour chacune des entreprises qui lui sont confiées.

Le succès de l'enquête dépend de la façon dont l'enquêteur exécute le travail sur le terrain. S'il fait bien le travail et qu'il prend soin d'enregistrer l'information recueillie, les résultats de l'enquête seront plus précis. Cela fait de lui un membre très important de l'équipe d'enquête, car sans lui, les informations précises ne peuvent être collectées.

Il doit remplir correctement le questionnaire en respectant les questions et les réponses de l'interviewé, mais aussi en faisant des relances si les réponses ne sont pas claires.

Il y aura aussi un certain nombre des tâches que l'enquêteur sera appelé à effectuer pendant les différentes étapes du travail sur terrain. Celles-ci sont décrites ci-dessous :

Avant l'interview

Avant l'interview, vous devez :

- Participer à la formation des équipes de terrain. Ceci est très important, car vous participez au processus d'enquête en général et que vous explorerez le questionnaire en particulier (lors de la formation). Ceci est votre chance de poser toutes les questions possibles, et de lever toute équivoque sur le questionnaire.
- Lire le questionnaire autant de fois que possible afin de vous familiariser avec la manière de poser les questions. Vous devez demander un rendez-vous pour les interviews.
- Assurez-vous d'avoir tous les matériaux de terrain nécessaires (Smartphone bien chargé, ordre de mission, adresse exacte du lieu d'interview, etc...) avec vous avant d'aller sur terrain.

Pendant l'interview

- Vous devez visiter uniquement les entreprises qui vous seront attribuées. Votre superviseur vous donnera le nombre et les coordonnées de ces entreprises que vous aurez à visiter.
- C'est à vous de faire de l'entretien un succès. Par conséquent, votre comportement est très important. Vous devez tout le temps vous comporter de manière professionnelle.
- Au début de l'interview, présentez-vous, expliquez le but de l'enquête, et assurez à votre répondant que toutes les informations fournies seront traitées de façon strictement confidentielle.
- Lorsque vous faites une interview, ne jamais deviner quoi que ce soit. Toujours demander au répondant de fournir toutes les informations. C'est un point très important : vous ne devriez jamais écrire des informations que vous estimez peut-être vraies. Toujours poser des questions pour être sûr que la réponse est correcte.

- Lorsque vous effectuez l'entretien, écoutez attentivement les réponses données à chaque question, car elles peuvent vous aider plus tard dans l'interview. Cela permettra aussi de créer un sentiment de confiance et de coopération dans le chef des répondants, surtout s'ils sentent que vous écoutez réellement leurs réponses.
- Avant de quitter le lieu où s'est déroulée l'interview, assurez-vous que le questionnaire a été rempli correctement. Si le questionnaire n'est pas entièrement rempli, présenter des excuses pour la gêne occasionnée et obtenir l'information pertinente qui a été laissée de côté. Si vous êtes incertain à propos de tout ce qui concerne le questionnaire ou l'interview, vous devrez en discuter immédiatement avec votre superviseur.
- Une fois que vous êtes sûr que vous avez toutes les informations nécessaires, remercier le répondant pour le temps et l'effort consentis et quitter le lieu.

6. ROLES DE L'ÉQUIPE TERRAIN

Le Responsable de collecte de données: Il est le représentant de Target dans la région où se déroule la collecte sur terrain. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Prendre contact avec le point focal de l'ANAPI, qui va organiser un rendez-vous avec le chef de division du ministère du plan pour planifier une rencontre officielle avec le ministre provincial du plan, le président de l'assemblée provinciale et le gouverneur de la province. (Le FM doit se présenter auprès des autorités au niveau local et présenter l'objet de l'étude)
- Dispenser la formation des équipes locales et gérer les superviseurs.
- S'assurer de la progression du travail sur terrain
- Régler les problèmes affectant l'enquête.

Les superviseurs : Rendent-compte au responsable de la collecte des données dans une province. Les superviseurs sont responsables de la gestion des enquêteurs. Ils doivent aussi s'assurer que toute la logistique de travail sur le terrain est prise en charge. Les responsabilités du superviseur sont :

- Organiser les équipes sur le terrain pour les entretiens avec les entrepreneurs d'entreprises
- Vérifier la qualité des interviews dûment remplies pour veiller à ce que les interviews aient été correctement menées.
- Rendre compte chaque soir au responsable de la collecte de données dans une province, du déroulement de l'enquête ainsi que des problèmes et difficultés rencontrés pendant la journée.

En tant qu'enquêteur, vous serez tenu de :

- Participer à la session de formation et passer un test à la fin de la formation
- Bien comprendre le travail à faire ainsi que le questionnaire.
- Suivre les instructions du superviseur à chaque étape de la visite sur terrain
- Interviewer les entrepreneurs tel qu'attribué par le superviseur
- Remplir le questionnaire de façon précise et de vérifier qu'il est complet avant de le soumettre à votre superviseur pour synchronisation
- Signaler les problèmes rencontrés au superviseur

Procédure de rappel

L'interview se fait en face-à-face au bureau du répondant ou tout autre endroit proposé par le répondant en vue d'être plus à l'aise. Seul l'entrepreneur contacté au préalable selon la base de données est interviewé. S'il s'avère que l'entrepreneur n'est plus disponible au jour et à l'heure fixé, l'enquêteur le rappellera pour fixer un deuxième rendez-vous dans le temps imparti pour l'étude. Si celui-ci n'est pas toujours disponible, l'enquêteur recevra des instructions appropriées de son superviseur pour prendre rendez-vous avec un autre entrepreneur qui lui sera communiqué. Les enquêteurs ne sont pas autorisés à substituer, quelle que soit la circonstance, le répondant sélectionné par un autre ne figurant pas dans la base des données.

7. PRINCIPES GENERAUX POUR UNE BONNE INTERVIEW

Obtenir l'accès au répondant

L'enquêteur et les répondants ne se connaissent pas et l'une des principales tâches de l'enquêteur est d'établir une relation avec l'entrepreneur. La première impression du répondant sur votre présentation aura une influence sur sa volonté de coopérer à l'enquête. Lors de la rencontre avec le répondant, la première chose que vous devez faire est de vous présenter, en indiquant votre nom, l'organisation pour laquelle vous travaillez ainsi que l'objectif de l'enquête.

Assurez-vous de votre apparence soignée et de vos manières professionnelles lorsque vous vous présentez.

Les enquêteurs doivent éviter de longues discussions sur des questions qui ne sont pas pertinentes à l'enquête et qui peuvent consommer beaucoup de temps. Néanmoins, l'objectif de l'enquête devrait être clair pour le répondant.

Confidentialité

Toujours insister sur la confidentialité des informations fournies volontairement par le répondant. Vous devez soulever le fait que ces informations seront traitées de manière confidentielle. Pour aider à convaincre le répondant sur le niveau de confidentialité du questionnaire, leur dire que ces interviews ne seront pas réalisées en présence d'observateurs. En outre, vous ne devez jamais parler de ce qui a été dit dans d'autres interviews ou de montrer des questionnaires remplis à des personnes autres que les intervenants à l'étude.

Neutralité

Il est extrêmement important que l'enquêteur reste absolument neutre à l'égard du répondant. Les enquêteurs ne doivent présenter aucune forme de surprise, d'approbation ou désapprobation aux mots du répondant.

Les enquêteurs doivent relancer au cas où le répondant est en contradiction avec lui-même.

Relances

L'enquêteur doit formuler la question telle qu'elle apparaît dans le questionnaire. Si l'intervieweur se rend compte que la réponse n'est pas compatible avec les autres réponses, alors l'enquêteur doit préciser en posant des questions indirectes ou des questions supplémentaires afin d'obtenir une réponse complète à la question initiale.

Toutefois, dans les relances, les questions doivent être formulées de sorte qu'elles soient « neutres » et n'orientent pas les réponses des individus. En relançant, vous devez vous assurer que le sens de la question initiale n'est pas modifié.

Mettre fin à l'interview

Après avoir terminé l'entrevue, remerciez le répondant pour son temps et sa coopération. Même si le répondant est très sympathique, vous devrez toujours éviter d'allonger votre présentation. Certains répondants veulent généralement vous mettre à l'aise avec des rafraîchissements ou des repas à la fin de l'interview. Vous devez toujours vous en excuser avec tact et promettre de revenir un autre jour.

8. EXPLICATION DU QUESTIONNAIRE

Notes générales

Il se peut que certains répondants veuillent donner beaucoup d'éléments à certaines questions, mais nous ne cherchons pas à mener une discussion philosophique ou un débat politique. Si certains répondants n'ont pas de point de vue particulier sur un sujet, ou s'ils ne peuvent pas répondre à la question telle qu'elle se pose, un code « Ne sait pas » est acceptable, puis passer à la question suivante.

Si un répondant arrête l'interview en chemin (ce qui arrive très rarement), vous devez lui demander à quel moment il serait prêt à continuer plus tard et noter le résultat échéant dans les détails du questionnaire.

Synthèse des performances de la province de BAS-UELE sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres foncières(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	17
Coûts applicables sur la création d'entreprise	429 \$
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	80%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	100%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	20%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	15%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	20%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	80%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (60%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	40%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	8
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Non
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	33%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	60%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	67%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	8
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Synthèse des performances de la province de l'EQUATEUR sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité:		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
7	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI		<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
2	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	25
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 108
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	100%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (71%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	71%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	14%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	14%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	14%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	71%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	29%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Affichage (43%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	57%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	75%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (75%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	74
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Non
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	29%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	14%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	100%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	29%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	50%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	14%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	29%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	100%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité de d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Oui
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	3

Impôt foncier					
	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
2ème rang	1\$/m ²	0,50\$/m ²	1\$/m ² Personne morale et 0,50\$/m ² Personne physique	Port 0,50\$/m ² _Antenne Télécom 1\$/Antenne	Etage : 50\$/étage Personne morale et 25\$/étage Personne physique__/_/
3ème rang		0,30\$/m ²			

Synthèse des performances de la province du HAUT-KATANGA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	Liste des entreprises créées auprès du GUCE	3	<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	12	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
6	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	25
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 390
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	97%
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	GUCE
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	Prix unique (57%)
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	22%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	10%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	2%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	52%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	30%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (45%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	70%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	74%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (50%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	38%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	20
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	23%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	42%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	52%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	61%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	35%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	15
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	10%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	50%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	12%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	7%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	86%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	57%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	14%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1,5\$/m ² /an	30,5\$/an	27,50\$/an	7,5\$/an par étage	5,7\$/	3\$/an
2ème rang	0,50\$/m ² /an	35,5\$/an	20\$/an	5,5\$/an par étage	5\$/an	3\$/an
3ème rang	0,50\$/m ² /an	27,5\$/an	10\$/an	5\$/ an par étage	4\$/an	2\$/an
4ème rang	0,30\$/m ² /an	15,5\$/an	5\$/an	5\$/an par étage	3\$/an	2\$/an

Synthèse des performances de la province du HAUT-LOMAMI sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
60	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	2	<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres foncières(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	9
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 201
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	83%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (83%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	67%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	17%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	33%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	33%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	17%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Affichage (50%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	50%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	0%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	21
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	33%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	50%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	50%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	100%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	8
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Oui
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	1

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	0.5\$/m2	22,5\$/étage	4\$/étage	18,75\$/M2		Annexes : 7,5\$/m2
2ème rang	0,3\$ /m2			11\$/m2		Autres bâtiments : 1,5\$ /m2

Synthèse des performances de la province du HAUT-UELE sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
6	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	247
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 76
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	80%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	Autres
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (60%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	20%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	40%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	20%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	40%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Autres (100%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	40%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Affichage (50%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	7
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Non
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	33%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	40%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	20%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	100%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	3,00\$/m2	100\$/étage	50,00\$/étage	100,00\$/appart	75,00\$	20,00\$/Imm
2ème rang	2,00\$/m2	50,00\$/étage	35,00\$/étage	50,00\$/appart		10,00\$/Imm
3ème rang	1,00\$/m2	50,00\$/étage	20,00\$/étage	25,00\$/appart		10,00\$/Imm
4ème rang	0,60\$/m2	30,00\$/étage	10,00\$/étage	20,00\$/appart		10,00\$/Imm

Synthèse des performances de la province de l'ITURI sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
7	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI		<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	28
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 166
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	86%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	100%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	17%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	71%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	29%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (71%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	57%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	25%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	30
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	14%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	57%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	25%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier					
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis
1er rang	0,6 USD/m ²	80 USD/étage	30 USD/étage	70 USD	Station-service : :70 USD/pompe, Beach, Port, Quai d'accostage : 100 USD, Antenne de télécommunication : 100 USD:
2ème rang	0,4 USD/m ²	30 USD/étage.	20 USD/étage	30 USD	Station-service :50 USD/pompe, Beach, Port, Quai d'accostage :70 USD, Antenne de télécommunication) :100 USD;
3ème rang	0.3 USD/m ²	30 USD/étage.	15 USD/Etage	15 USD	Station-service : 50 USD/pompe; Beach, Port, Quai d'accostage 25 USD ; Antenne de télécommunication 100 USD;
4ème rang	0,1 USD/m ²	20 USD /étage	5USD/étage	5USD	Les immeubles a l'intérieur de la Province : 2USD, Station-service : 50 USD/pompe, Beach, Port, Quai d'accostage :10 USD, Antenne de télécommunication : 100 USD

Synthèse des performances de la province du KASAÏ sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
6	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	25
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 219
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	67%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	100%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	33%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	83%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	17%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (50%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	67%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	75%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (75%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	8
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	non
Réalisation de l'inspection après la construction	Non
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	83%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	80%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	8
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	50%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	17%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Oui
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	2

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	2205fc/m2	110.250/étage	55.125/étage	110.250 CDF	44.100 CDF	16840/ CDF
2ème rang	1470m2	55.125/étage	33075/étage	55 125fc/m2	6615 CDF	11025fc/m2
3ème rang	735/m2	44.100/étage	11.25/étage	27.562/app	2240 CDF	11025fc/m2
4ème rang	441/m2	33.075/étage	5.880/étage	16.170/app	2205 CDF	2.205/m2

Synthèse des performances de la province du KASAÏ CENTRAL sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
12	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	2	<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
1	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	33
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 199
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	100%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TRICOM
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	60%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	40%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	60%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (60%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	60%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	33%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	7
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	-
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	40%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	50%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	0%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	0%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	-
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	-
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	-

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
2ème rang	1,50\$/m2	38\$/étages.	23\$/étages	1,28\$/m2	0,64\$/m2	7\$/immeuble
3ème rang	1,00\$/m2	30\$/étages	8\$/étages	0,98\$/m2	0,48\$/m2	7\$/immeuble
4ème rang	0,50\$/m2	23\$/étages	4\$/étages	0,66\$/m2	0,32\$/m2	1,5\$/immeuble

Synthèse des performances de la province du KASAÏ ORIENTAL sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :			Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TRICOM		<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	Annexe II portant sur les prix de référence et redevance sur la concession ordinaire à usage résidentiel, commercial, industriel ou mixte	1	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
1	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	40
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 227
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	83%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	GUCE et TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	83%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	8%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	8%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	83%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	33%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Affichage (33%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	67%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (50%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	38%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	90
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	8%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	17%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	50%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	50%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	8%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1.5\$/m2	30\$ par étage	25\$ par étage	20\$/appart	20\$	40\$
2ème rang	1\$/m2	25\$ par étage	20\$ par étage	1\$/m2		30\$
3ème rang	0.50\$/m2	20\$ par étage	15\$ par étage	10\$		20\$
4ème rang	0.30\$/m2	15\$ par étage	10\$ par étage	5\$/appart		10\$

Synthèse des performances de la province de KINSHASA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :			Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens
213	<ul style="list-style-type: none"> • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	Liste des entreprises créées auprès du GUCE	29	<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	Annexe à l'arrêté du Ministre provincial n°007/CAB/MIN.PRO V/FIN.ECO/2022 du 30 Mars 2022 fixant les taux de l'impôt sur la superficie des propriétés foncières bâties et non bâties de la ville de Kinshasa	54	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise

Mutation immobilière			Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entretiens	Documents consultés
7	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres foncières(1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	Note circulaire n°1441/SG/AFF-F/002/2009, concerne : procédure de traitement du dossier pour la délivrance des titres des propriétés	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	33
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 191
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	99%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	GUCE
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (71%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	14%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	44%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	27%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	19%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	8%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	66%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	31%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (38%) et Affichage (23%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	69%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	69%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (55%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	35%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	2
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	11%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	25%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	46%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	17%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	24%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (44%), Ministère national de l'urbanisme (33%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	27%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	8
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	3%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	43%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	6%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	3%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	54%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	8%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	38%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Oui
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	10

Impôt foncier				
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement
1er rang	3.5\$/m2	3.5\$/m2 au rez-de-chaussée +50% de l'impôt/étage	Gombe : 450\$ au rez-de-chaussée+350\$ de l'impôt/ étage	3.5\$/m2
			Autres Communes : 400\$ au rez-de-chaussée+200\$ de l'impôt/ étage	
2ème rang	2.5\$/m2	2.5\$/m2 au rez-de-chaussée +50% de l'impôt/étage	100\$ au rez-de-chaussée+50\$ de l'impôt/ étage	2.5\$/m2
3ème rang	2\$/m2	2\$/m2 au rez-de-chaussée +50% de l'impôt/étage	50\$ au rez-de-chaussée+25\$ de l'impôt/ étage	2\$/m2
4ème rang	1.5\$/m2	1.5\$/m2 au rez-de-chaussée +50% de l'impôt/étage	10\$ au rez-de-chaussée+5\$ de l'impôt/ étage	1.5\$/m2

Synthèse des performances de la province du KONGO CENTRAL sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
15	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du Tricom	2	<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	4	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	22
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 68
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	93%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TRICOM
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (47%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	13%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	27%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	13%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	13%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	47%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (40%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	47%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	71%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	57%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	60
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	27%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	47%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	29%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	29%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	60
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	7%
Paieement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	5\$/m2	1,50\$/m2	0,50\$/m2	50% de leur superficie en raison de rez-de-chaussée	0,50\$/m2 (Ne dispose pas de rang)	3\$/m2
2ème rang		1,00\$/m2	0,35\$/m2			
3ème rang		0,75\$/m2	0,20\$/m2			
4ème rang		0,50\$/m2	0,10\$/m			

Synthèse des performances de la province du KWANGO sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
6	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	82
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 418
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	83%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (67%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22% pour les maisons de +100\$ le loyer 15% pour celles de - 100\$ le loyer
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	67%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	17%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (33%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	50%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	67%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	90
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Non
Réalisation de l'inspection après la construction	Non
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	33%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	67%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	33%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	50%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	50%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	8
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier					
Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
* 75.000 CDF (personne morale), * 35.000 CDF (personne physique)	75.000 CDF/niveau	35 000 CDF /niveau	15000 CDF à 30000 CDF	* Stations-services : 1.300.000 CDF /ans * Antenne/télécom : 500.000 CDF	* Etablissement commercial : 500.000 CDF; * Personne physiques 150.000 CDF; * Hôteliers : 150 000 CDF

Synthèse des performances de la province du KWILU sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
6	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du Tricom	0	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
3	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	27
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 76
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	83%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TRICOM
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (50%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	17%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	17%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Autres (83%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	50%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Affichage (67%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	33%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	2
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	50%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	33%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	33%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	50%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	50%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	15
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	50%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	33%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	17%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	17%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	100%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
2ème rang	15\$	2,5\$/m2	60\$	20\$	295\$	25\$
3ème rang	3\$	1,75\$/m2	40\$	15\$	200\$	20\$
4ème rang		0,65\$/m2	30\$	8\$	110\$	13\$

Synthèse des performances de la province de LOMAMI sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
6	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	2	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	15
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 73
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	100%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (67%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	67%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	17%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	100%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	33%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Autres (67%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	67%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	75%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (50%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	0%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	18
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	17%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	20%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	50%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	67%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (50%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	67%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	33%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	50%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Synthèse des performances de la province de LUALABA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :			Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du GUCE	0	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	Tableau de récapitulatif des taux d'IRL	3	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	43
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 387
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	40%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	GUCE
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (60%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	40%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	40%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	40%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (40%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	80%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	75%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (50%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	25%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	18
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	60%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	80%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	75%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	25%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	15
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Oui
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	1

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1\$usd/ m2 / an	37,5\$usd/ an	30\$usd/an	19\$usd / an par étage	7,5\$usd/ an	5\$usd/an
2ème rang	0,5\$usd/ m²/an	20\$usd/an	15\$usd/an	8,5\$usd/an par étage	5\$usd/an	4\$usd/an
3ème rang	0,45\$usd/ m²/an	10\$usd/ an	7,5\$usd/an	5,5\$usd/an par étage	4\$usd/an	3\$usd/an
4ème rang	0,20\$/ m²/an	7,5\$usd/an	5\$usd/an	5\$usd/ an par étage	3\$usd/an	2\$usd/an

Synthèse des performances de la province de MAI-NDOMBE sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
4	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
2	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	30
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 138
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	75%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TRICOM
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	100%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	50%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	100%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	25%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Affichage (100%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	50%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Affichage (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	28
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	60%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	50%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial ou la Division urbaine de l'Urbanisme
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	8
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	50%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	50%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	25%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	25%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	100%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Synthèse des performances de la province du MANIEMA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
9	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	36
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 103
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	100%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (86%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	78%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	22%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	67%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	33%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (78%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	67%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Affichage (67%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	33%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	20
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	20%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	22%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	56%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	40%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (50%) et Division de l'urbanisme (50%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	40%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	30
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	22%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1,50\$/m2	75\$	30\$	75\$/m2	7,5\$/m2	11\$/m2
2ème rang	1\$/m2	37,50\$	19\$	37,50\$	4,50\$/m2	7,50\$/m2
3ème rang	0,50/m2	18,75\$	7,50\$	18,75\$	2\$/m2	7,5\$/m2
4ème rang	0,30/m2	11\$	4\$	11\$	1,50\$/m2	1,5\$/m2

Synthèse des performances de la province de MONGALA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du Tricom	0	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	12
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 50
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	80%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	Autres
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (40%) et Prix unique (67%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	60%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (100%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	60%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	33%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	15
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	20%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	0%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	-
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	-
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	21
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang		2475/m2	825/m2			
2ème rang						
3ème rang						
4ème rang						

Synthèse des performances de la province du NORD-KIVU sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
35	<ul style="list-style-type: none"> • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	Liste des entreprises créées auprès du GUCE	1	<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	2	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
4	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC • Chambre de Commerce Franco-Congolaise 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	28
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 124
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	91%
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	GUCE
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	Prix unique (54%)
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	23%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	6%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	14%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	6%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	54%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	23%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (74%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	54%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	21%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (95%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	11%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	3
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Non
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	6%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	50%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	9%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (67%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	33%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	11%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	9%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	3%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	33%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Oui
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	1

Impôt foncier					
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Autres immeubles
1er rang	40\$	1.50/m ²	75\$	11\$	11\$
2ème rang	32\$	1/m ²	37,5\$	9,5\$	9,5\$
3ème rang	11\$	0.50/m ²	30\$	4\$	5\$
4ème rang	5\$	0.30/m ²	22,5\$	2,2\$	3,75\$

Synthèse des performances de la province du NORD-UBANGI sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI		<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	2	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
1	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	4
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 98
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	100%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (60%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	60%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	20%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	80%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (60%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	60%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	33%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (67%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	67%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	20
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Non
Réalisation de l'inspection après la construction	Non
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	40%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	80%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (50%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	75%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	4
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	20%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	100%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	100%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier				
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement
2ème rang	1CDF/m2	37,5 CDF/m2	19 CDF/m2	37,5 CDF/m2
3ème rang	0,50CDF/m2		7,5 CDF/m2	18,75 CDF/m2
4ème rang	0,30CDF/m2		7,5 CDF/m2	

Synthèse des performances de la province de SANKURU sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :			Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens
3	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI	1	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	Annexe à l'arrêté CAB.MIN/FECDPMEA/SANK/07/FMD/001/2022 fixant les taux des recettes à percevoir à l'initiative du Ministre Provincial des Mines , Affaires foncières et Hydrocarbures	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
3	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres foncières(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	31
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 272
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	33%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	GUCE
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (67%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	100%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	33%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	100%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	33%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (100%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	67%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	120
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	non
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	33%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	67%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	100%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	33%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	100%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	33%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	33%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier			
Construction durable	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	Appartement
Personne morale: 200 000 CDF	1000 CDF/m2	100 000/Etage	Personne morale: 50 000 CDF/Appartement
Personne physique: 6 000 CDF	1000 CDF/m2	100 000/Etage	Personne physique: 50 000 CDF/Appartement

Synthèse des performances de la province du SUD-KIVU sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
30	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du GUCE	8	<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	8	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
3	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres foncières(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	46
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 278
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	93%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	GUCE
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (50%) et Prix unique (50%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	50%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	30%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	7%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	37%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	3%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	53%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	30%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (83%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	60%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	22%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	8
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	25%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	27%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	25%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	13%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	50%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (50%) et Division de l'urbanisme (50%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	25%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	10%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	33%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	7%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	7%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	100%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	50%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1,5\$/m2	60\$	60\$	60\$	120\$ (Ne dispose pas de rang)	60\$
2ème rang	1\$/m2	35\$	35\$	35\$		35\$
3ème rang	0,5\$/m2	25\$	25\$	25\$		25\$

Synthèse des performances de la province du SUD-UBANGI sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du Tricom		<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres fonciers(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	70
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 310
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	60%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (80%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	40%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	22%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	100%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (40%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	60%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	33%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (67%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	33%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	7
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	40%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (50%) et Division de l'urbanisme (50%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	4
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	80%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	20%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	25%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	-
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
3ème rang		25\$ par étage (Usage commercial);20\$ (Usage domestique)	11\$ par étage (Usage commercial); 10\$ (Usage domestique)	37,5\$/app (Personne morale); 19\$/app (personne physique)	Antennes : 100\$	Propriété non bâties: Personnes morales (3è rang: 27\$; 4è rang :20\$Etage); Personnes physique (3\$;1,5\$)
4ème rang		20\$ par étage (Usage commercial);15\$ (Usage domestique)	10\$ par étage (Usage commercial); 5\$ (Usage domestique)	22\$ (Personne morale);10\$/app (Personne physique)		

Synthèse des performances de la province de TANGANYIKA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :			Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> • FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI		<ul style="list-style-type: none"> • Régie financière provinciale (1) • FEC 	Arrêté provincial ministeriel n° 202/CAB/MIN/ECO.FIN&COM/TANG/MKR/2020 du 21/12/2020 fixant les taux et les rangs de l'impôt sur la superficie des propriétés bâties et non bâties à percevoir à l'initiative du ministère provincial ayant les finances dans ses attributions	2	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> • Division urbaine de l'Urbanisme (1) • Secrétariat Général aux Affaires foncières • Conservateurs des titres foncières(1) • FEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	18
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 390
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	100%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Pour chaque document (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	100%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Non
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	60%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	40%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (80%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	60%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	67%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	0%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	10
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	50%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	40%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	100%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	40%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Division de l'urbanisme (100%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	50%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	5
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	0%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Païement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	-
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	-
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	-

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1,50\$/m ²	25,00\$/Local	10,00\$/Local	150,00\$/App	100,00\$ (Stations-services); 200,00\$ (Antenne de Télécom): Ne dispose pas de rang	20,00\$
2ème rang	1,00\$/m ²	20,00\$/Local	5,00\$/Local	100,00\$/App		15,00\$
3ème rang	0,75\$/m ²	15,00\$/Local	3,75\$/Local	75,00\$/App		10,00\$
4ème rang	0,50\$/m ²	10,00\$/Local	2,00\$/Local	50,00\$/App		5,00\$

Synthèse des performances de la province de TSHOPO sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
30	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du GUCE		<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	4	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	16
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$ 146
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	97%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	GUCE
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (87%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	13%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	10%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	7%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	12%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Oui
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	13%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	33%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (60%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	33%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	60%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Affichage (40%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	10%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	3
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	13%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	20%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère provincial de l'urbanisme (67%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Oui
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	33%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	3%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	3%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	100%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Villa	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1,5 \$/m2	100 \$	50 \$	100 \$	100 \$	20 \$
2ème rang	1\$/m2	75 \$	37,5 \$	75 \$	75 \$	15\$
3ème rang	0,5 \$/m2	50 \$	11\$	18,75 \$	11 \$	10\$
4ème rang	0,30\$/m2	25 \$	12,5 \$	7,5\$	25 \$	5\$

Synthèse des performances de la province de TSHUAPA sur l'application des réformes sur climat des affaires

1. Source des données

Démarrage d'activité économique			Fiscalité :		Permis de construire	
Entreprises interrogées	Entretiens	Documents consultés	Entreprises interrogées	Entretiens	Entreprises interrogées	Entretiens
5	<ul style="list-style-type: none"> FEC 	Liste des entreprises créées auprès du TGI		<ul style="list-style-type: none"> Régie financière provinciale (1) FEC 	1	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) FEC

Mutation immobilière		Qualité d'administration et institution	
Entreprises interrogées	Entretiens	Entretiens	Documents consultés
0	<ul style="list-style-type: none"> Division urbaine de l'Urbanisme (1) Secrétariat Général aux Affaires foncières Conservateurs des titres fonciers(1) FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée provinciale 	Répertoire des édits

2. Résultats détaillés par indicateurs

- Création d'entreprise	Informations recueillies
Délais applicable sur la création d'entreprise (Nbre des jours)	56
Coûts applicables sur la création d'entreprise	\$138
% des entreprises qui ont obtenu les documents de leurs entreprises (RCCM) dans la Province	60%
Institution de délivrance des documents d'entreprise dans les provinces	TGI
Mode de paiement des frais de formalisation d'entreprise dans la province	Prix unique (100%)
% d'entreprise qui ont obtenu une preuve de paiement à l'issue des démarches de formalisation	0%
% des personnes qui connaissent une réforme sur la création d'entreprise dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la création d'entreprise dans la province	0%

- Fiscalité :	Informations recueillies
Affichage du taux de l'impôt foncier	Oui
Taux de l'impôt sur le revenu locatif dans la province	20%
Affichage du taux de l'impôt sur le revenu locatif	Non
% des personnes qui connaissent une réforme sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites sur l'application des réformes sur la fiscalité dans la province	0%
% des personnes qui connaissent de l'impôt foncier	80%
% des personnes qui paient l'impôt foncier	20%
Canal de connaissance sur l'impôt foncier	Source informelle (40%) et Affichage (40%)
% des personnes qui connaissent l'impôt sur le revenu locatif	40%
% des personnes qui paient l'impôt sur le revenu locatif	50%
Canal de connaissance sur le taux de l'impôt sur le revenu locatif	Source informelle (100%)
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la procédure de paiement de l'impôt sur le revenu locatif	50%

- Permis de construire	Informations recueillies
Délais pour l'obtention du permis de construire	18
Délégation ou non de la signature à l'administration	Oui
Réalisation de l'inspection avant la construction	Non
Réalisation de l'inspection pendant la construction	Oui
Réalisation de l'inspection après la construction	Oui
% des personnes qui trouvent transparent le mode de calcul de la taxe de bâtisse.	33%
% des personnes qui connaissent une réforme sur l'obtention du permis de construire/autorisation de bâtir dans la province	20%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur l'obtention du permis de construire dans la province	0%
% des personnes qui ont réalisé un projet de construction entre 2018 et 2022	60%
% des projets de construction qui ont obtenu le permis de construire	100%
Autorité qui délivre le permis de construire dans la province	Ministère national de l'urbanisme (67%)
Explications sur le calcul de la taxe de bâtisse	Non
% des personnes qui ont opinion positive sur la procédure d'obtention du permis de construire ?	0%

- Mutation immobilière	Informations recueillies
Délais pour l'obtention d'un nouveau titre de propriété	14
% des personnes qui connaissent d'une réforme liées au processus de transfert de propriété dans la province	0%
% des personnes qui sont satisfaites de l'application des réformes sur la mutation immobilière dans la province	-
% des personnes qui ont réalisé une opération de mutation/vente immobilière	20%
% des personnes qui connaissent le taux des droits de mutation appliqué dans votre province	0%
Paiement des frais administratifs pour l'opération de mutation immobilière	100%
Explications sur les procédures l'opération de mutation immobilière	0%
% des personnes qui ont une bonne opinion sur la transparence dans l'opération de mutation immobilière	0%

- Qualité d'administration et institution	Informations recueillies
Existence des édits provinciaux à impact économique	Non
Nombres des édits provinciaux à impact économique (en dehors des édits budgétaires)	

Impôt foncier						
	Propriétés bâties	immeubles par étages (personnes Morales)	immeubles par étages (personnes physique)	Appartement	Station-service, Beach, port, quai privé d'accostage, antenne de télécom/Kis	Autres immeubles
1er rang	1 280 CDF/m2				1,200 FC/m2	
2ème rang	800 CDF/m2					
3ème rang	500 CDF/m2					
4ème rang	400 CDF/m2					

